

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)  
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté  
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS 1  
1 mois 3 mois 6 mois 1 an  
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

On peut s'abonner dans les bureaux de poste  
Compte de chèques postaux 11a 54

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité  
Rue de Romont, 2  
FRIBOURG  
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :  
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 | Le millimètre  
Suisse . . . . . 10 » | de hauteur  
Etranger . . . . . 12 » | sur une  
Réclame . . . . . 25 » | colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qu'il envoie.  
Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

## Nouvelles du jour

**Solidité du franc, chute de la livre.  
Le congrès travailliste anglais.**

Les événements financiers de Grande-Bretagne ont provoqué dans tout le monde un grand émoi et même une vive inquiétude.

A Paris, M. Moret, gouverneur de la Banque de France, a dû faire, au sujet des répercussions possibles, des déclarations qui rassureront ceux qui craignaient quelque faiblesse de la monnaie française.

M. Moret a signalé que, grâce à l'encaisse métallique et au crédit en dollars dont elle dispose à New-York, la Banque de France pourrait facilement porter à 60 % d'or la couverture de ses billets.

On a, a poursuivi M. Moret, pris prétexte de l'avoir en devises qui figure au bilan de la Banque pour formuler la crainte que la dépréciation de la livre anglaise ne lui occasionnât de gros préjudices. « Je puis affirmer que cet avoir en devises est, dans sa plus grande partie, constitué par des dollars déposés à New-York et, par conséquent, immédiatement convertibles en or. »

En ce qui concerne les craintes qu'on montre au sujet des prêts qui ont été accordés à des pays étrangers, M. Moret a dit qu'il ne fallait pas oublier que la Banque de France a pris la précaution de faire effectuer, par ces pays, des dépôts en or. Mais il nous faut noter que, logiquement, ces dépôts ne doivent représenter qu'une partie des prêts. La précaution ne couvre, par conséquent, qu'une part des risques.

Le retour au cours forcé (c'est-à-dire à l'obligation d'accepter les billets en paiement sans pouvoir les échanger contre de l'or) que vient de subir la livre est la mesure que les gouvernements prennent toujours en temps de guerre et que le gouvernement britannique avait prise, comme les autres, en 1914.

Mais, sans parler de la décision d'août 1914, la convertibilité des billets britanniques avait déjà été suspendue à plusieurs reprises au cours du dix-neuvième siècle. Le plus souvent, la baisse de la livre était alors demeurée peu importante, et son relèvement ultérieur au pair et le rétablissement du fonctionnement normal de l'étalon-or n'avaient pas suscité de grandes difficultés.

Ce qui est grave, a-t-on fait remarquer, c'est que l'Angleterre revienne ainsi au cours forcé en pleine paix.

Elle y avait renoncé en 1925; la France, en 1928. Mais il y avait entre les deux monnaies une différence essentielle : la livre sterling était redevenue une monnaie convertible en or après avoir été ramenée au pair, après avoir reconquis l'égalité avec le dollar. En 1925, la livre reparaisait avec la valeur qu'elle avait connue avant 1914, effaçant une dépréciation qui avait atteint jusqu'à 30 %.

Le franc français, au contraire, n'est redevenu une monnaie saine qu'au prix d'un grand sacrifice. Il représente indiscutablement de l'or, mais il n'en représente que pour la cinquième partie d'autrefois.

En agissant comme elle l'a fait, la Grande-Bretagne a montré une audace qui s'est révélée téméraire. Elle avait cru possible de faire face à tous ses engagements avec la même unité monétaire qu'avant 1914. Tandis que les autres pays, en stabilisant leur monnaie à un taux réduit, diminuaient les charges de leur dette publique, l'Angleterre gardait les siennes intégralement.

Elle a lutté, comme nous l'avons dit, pour conserver sa parité à la livre, pour permettre à celle-ci de rester un instrument d'échange universel. On a cru un instant qu'elle serait victorieuse. On rappelait la bataille gagnée après 1815, alors qu'il paraissait au-dessus des forces du peuple anglais qu'il supportât les dettes immenses qu'il avait contractées pour soutenir les guerres de la Révolution et de l'Empire ?

Mais on sait ce qui est arrivé depuis 1925. Dans une monnaie trop forte, l'Angleterre a trop dépensé. « Le chômeur », a écrit M. Jacques Bainville dans le *Petit Parisien*, avait, comme le rentier, l'agrément de recevoir un argent de très bonne qualité. Seulement, il y a eu de plus en plus de chô-

mage et plus assez d'argent pour les rentes sociales ou privées. »

Les réserves d'or de la Banque d'Angleterre fondaient dangereusement dans la lutte pour le soutien de la livre. Il a fallu finalement revenir au cours forcé pour une période provisoirement fixée à six mois.

Que se passera-t-il pendant ces six mois ? Quel sera le cours de la livre et que vaudra celle-ci par rapport au dollar et au franc français ?

On va faire l'expérience. Ensuite, c'est-à-dire, peut-être, en mars 1932, on saura si l'Angleterre garde ou non l'intention de ramener la livre à son niveau ancien, si elle la stabilise et à quelle valeur, ou si, enfin, renonçant à l'étalon-or, elle laisse la livre aux estimations des changes.

Le congrès annuel du parti socialiste britannique s'ouvrira le 5 octobre, à Scarborough (comté d'York).

Le rapport qui vient d'être distribué aux membres du Labour Party comme préparation à cette assemblée annonce, tout d'abord, que des mesures disciplinaires seront proposées à l'égard de : 1. Sir Oswald Mosley et son groupe, en raison de la publication d'un manifeste qui a été jugé incompatible avec le devoir loyal de membre du parti et contraire à la constitution de celui-ci ; 2. M. James Maxton et six de ses amis (extrême-gauche) ; 3. M. Macdonald, M. Snowden, M. Thomas et lord Sankey.

Dans une introduction, le rapport fait un historique de la crise financière et gouvernementale britannique ; on y exprime « le profond regret que des événements politiques aient provoqué la chute du second gouvernement travailliste ». Le rapport « reconnaît les services rendus au parti par M. Macdonald et ses collègues travaillistes dans le gouvernement actuel et regrette qu'ils se soient séparés du mouvement auquel ils avaient donné une si puissante impulsion ». Il ajoute même qu'il est pénible de devoir constater que des années d'étroite coopération ont abouti à « une si lamentable conclusion ».

Voici quelques chiffres tirés de ce rapport : Le total des membres affiliés au parti travailliste s'élève à 2 millions 69,697 ; c'est le chiffre le moins élevé qu'on ait enregistré depuis 1914 ; il est inférieur de plus de la moitié à celui de l'année 1920, qui était de 4 millions 359,807.

Le comité exécutif du Labour Party proposera, au congrès de Scarborough, de renforcer la constitution du parti en ce qui concerne les cas d'indiscipline. Si le congrès se prononce dans le sens proposé, à l'avenir, nul ne pourra être candidat, « s'il ne s'engage pas à se conformer absolument à la constitution, au programme, aux principes et à la politique du parti ».

Le comité proposera également d'augmenter les contributions obligatoires des membres, à l'effet de faciliter la participation des travaillistes aux élections partielles, participation qui, jusqu'ici, a été jugée le plus souvent trop onéreuse, lorsqu'il s'agissait du maintien ou de la conquête d'un seul siège.

En vue d'élections générales prochaines possibles, le comité se préoccupe, d'autre part, de trouver un candidat capable d'être opposé victorieusement au premier-ministre actuel, M. Macdonald, dans sa circonscription de Seaham.

On a remarqué, ces jours-ci, que les députés travaillistes se plaignaient de devoir siéger trop longtemps. Ils voudraient, paraît-il, retourner dans leurs circonscriptions.

On a tiré de cette attitude deux conclusions : d'abord, que la session touchait à sa fin et que le gouvernement n'aura pas trop de peine à faire adopter, définitivement, sa loi de finance ; ensuite, que les membres de l'opposition travailliste croient que le gouvernement décidera de convoquer les électeurs dans quelques semaines et qu'ils ont hâte de préparer leur campagne, avant que des candidats travaillistes surgissent, qui se rallieraient au programme d'union nationale que M. Macdonald va, dit-on, publier avec l'appui des chefs des groupes qui sont actuellement au pouvoir.

### Après la visite des ministres français à Berlin

Paris, 30 septembre.

Il y a quelques semaines encore, on était en droit de ne pas envisager sans quelques appréhensions la visite des ministres français à Berlin. La presse nationaliste allemande n'en parlait qu'en termes peu favorables et quelques-uns de ses organes s'appliquaient à exciter l'opinion sur laquelle ils exercent leur influence à la mal accueillir. Le discours de M. Curtius à Genève n'avait point contribué à purifier l'atmosphère. Le ministre des affaires étrangères du Reich, en effet, du haut de la tribune de l'assemblée des nations, avait opposé très nettement les thèses allemandes aux thèses françaises, en particulier, sur la question du désarmement, sur un ton et d'une manière qui avaient déplu, non seulement en France, mais ailleurs encore. Il avait bien parlé, sans doute, de collaboration franco-allemande, mais son langage ne paraissait pas fait pour la faciliter.

Les événements marchaient. La Grande-Bretagne, sous la pression des circonstances, abandonnait l'étalon-or, décrétant ainsi pour sa monnaie un moratoire fixé, en principe du moins, à six mois. Le banquier patenté du monde, à son tour, fléchissait. Le président des Etats-Unis d'Amérique, M. Hoover, conscient du péril, invitait M. Laval à se rendre à Washington, pour conférer avec lui sur l'ensemble des questions qui n'angoissent pas seulement l'Europe, mais le monde. Le prestige français, du même coup, s'affirmait, et il devenait impossible, à Berlin, de ne pas tenir compte de ces brusques changements, dans la situation générale.

La presse nationaliste allemande se calma. La presse française, de son côté, se montra réservée et prudente. Maintenant, le voyage de M. Laval et de M. Briand est un fait accompli et les résultats qu'il a déjà donnés peuvent être considérés comme satisfaisants.

Ils sont modestes, il est vrai, mais l'opinion, en Allemagne comme en France, avait été prévenue qu'il ne fallait pas attendre de « miracles » des entrevues franco-allemandes des 27 et 28 septembre. On savait qu'elles ne balayeraient pas d'un coup les graves difficultés politiques et autres qui subsistent entre la France et l'Allemagne, que l'examen n'en serait même pas abordé, mais qu'une autre tâche serait accomplie, d'ordre psychologique et aussi économique, propre à conduire les deux peuples, dans un avenir plus ou moins éloigné, à une amélioration notable de leurs relations, toujours tendues.

Les discours prononcés dimanche soir, à la fin du dîner offert à la chancellerie du Reich, par M. Brüning, à ses hôtes français, ont été, à tous égards, significatifs. Il faut « dominer le passé », a dit M. Brüning, et de part et d'autre, se laisser guider « par la volonté d'éclairer ce qui sépare, pour rechercher et cultiver le terrain où existe une communauté des intérêts et où l'accord est possible ». « Nous espérons qu'il sortira de nos entretiens, a répondu M. Laval, à la fois un organisme permanent et une méthode qui se traduiront très vite par des réalisations concrètes. »

C'est ce mot de « méthode », employé à deux reprises par le président du ministère français, qu'il convient de souligner et de retenir, car il nous semble le mieux marquer le changement survenu dans les rapports franco-allemands. Il se trouve, au reste, éclairé par la phrase du chancelier Brüning que nous venons de citer. La « méthode » inaugurée à Berlin, ou pour mieux dire, reprise, dans l'esprit qui a permis Locarno, consiste, tout en restant chacun, pour le moment, sur ses positions politiques, à chercher à travailler, en commun, sur un terrain économique bien délimité.

Son rôle ainsi défini, la commission mixte de quarante membres, dont la création vient d'être décidée à Berlin peut faire de la besogne immédiatement utile. Il faut en attendre, si elle réussit dans son labeur, des services réels, rendus à l'économie des deux pays, et, peu à peu, une orientation générale des esprits vers d'autres formes de collaboration, en préparant les conversations possibles sur les points litigieux ; si on renonce présentement à les aborder, parce qu'on sait que toute discussion les concernant serait vaine, on garde, de part et d'autre, l'espoir que l'heure viendra où il sera opportun de le faire.

On doit être reconnaissant, dans les circonstances actuelles, au gouvernement français comme au gouvernement allemand, de la générosité réaliste de leurs communs efforts. Pour les apprécier à toute leur valeur, il convient de se souvenir qu'ils se produisent peu de temps après cet échec de l'Anschluss, qui n'est pas sans avoir laissé de l'amertume dans les cœurs allemands.

On remarquera aussi que la résolution finale, adoptée par les interlocuteurs de Berlin, tient compte, comme il se doit, des intérêts des tiers. Leur initiative, ont-ils déclaré, « n'est dirigée contre l'économie d'aucun autre pays ». Elle doit même, dans leurs intentions, permettre la mise en œuvre d'accords internationaux qui seront profitables à tous. Jusqu'à preuve du contraire, il ne faut pas voir là clauses de style, mais volonté sincère de commencer, comme

s'exprime le communiqué, « une œuvre d'ensemble, répondant aux nécessités de l'heure ». La résolution du 28 septembre doit en être considérée comme la « première étape ».

Presque à l'heure même où, dimanche matin, M. Laval et M. Briand arrivaient à Berlin, deux messes « pour la paix » étaient célébrées, l'une à Paris, dans l'église de Notre-Dame des Victoires, l'autre dans la capitale allemande, à l'église Sancta Maria Victoria. Ce fait prouve que les élites catholiques des deux pays ont conscience de l'importance de l'œuvre entreprise et savent que son succès ne dépend pas de la seule volonté des hommes. Il était juste et nécessaire qu'ils eussent ainsi montré conjointement et par un geste public leur dessein d'y collaborer par la prière. Un tel fait mérite de ne point passer inaperçu. En dehors de sa haute signification religieuse, il en a une autre. Il nous offre le témoignage réconfortant et bienfaisant d'une aspiration commune chez les plus sages des catholiques allemands et des catholiques français, vers un règlement amiable des difficultés de tout ordre qui séparent et opposent leurs deux pays.

Ils peuvent beaucoup, les uns et les autres, par leur influence sociale et politique, pour cette purification de l'atmosphère, qui est une des conditions du rétablissement de la paix. Ils représentent un facteur puissant de concorde et de compréhension mutuelle. Les catholiques du monde entier doivent leur savoir gré de l'avoir compris et d'avoir accordé leur conduite avec les principes de leur foi. Ce résultat aussi, étant données les oppositions passées ou subsistantes, n'est pas à dédaigner. E. B.

### Une note de l'« Osservatore romano »

L'Osservatore romano déclare, dans un article, en première page, que la visite des hommes d'Etat français à Berlin est l'événement le plus significatif que l'histoire d'après-guerre ait enregistré pour la France, pour l'Allemagne et pour l'Europe elle-même.

Citant ensuite le cri de : « Donnez-nous la paix », qui a accueilli les ministres français dans la capitale allemande, l'Osservatore romano ajoute :

« Cette foi qui n'a pas été étouffée malgré tout dans le cœur des deux peuples, cette foi exprimée par la cordialité spontanée des masses, nous avise que, en dehors des assemblées où la paix est une contemplation plutôt qu'une méditation, une lassitude des soupçons et des luttes, un sens instinctif de la justice et de la fraternité féconde se font jour, qu'il ne faut pas négliger, qu'il faut cultiver et suivre plutôt que diriger. »

### L'Eglise et l'Etat en Espagne

Madrid, 30 septembre.

Une délégation féminine a remis au président de la Chambre un message portant un million 401,900 signatures demandant :

1° que l'article de la constitution de 1876 traitant des relations de l'Eglise et de l'Etat ne soit pas abrogé sans accord préalable avec le Saint-Siège ;

2° que les pères de famille ne soient pas exclus des conseils de l'instruction publique et que l'enseignement de la religion catholique soit obligatoire dans les écoles ;

3° que la famille chrétienne soit respectée, le mariage continuant à être considéré comme indissoluble ;

4° que les ordres religieux ne soient pas chassés d'Espagne et que les prélats qui ont été contraints d'abandonner leur diocèse soient autorisés à rentrer.

Madrid, 1<sup>er</sup> octobre.

Le nonce a communiqué au gouvernement la démission de l'archevêque de Tolède, Mgr Segura.

Le cardinal Vidal y Barraquer, archevêque de Tarragone, serait nommé primat d'Espagne.

Madrid, 1<sup>er</sup> octobre.

De source digne de foi, on apprend qu'un accord serait intervenu entre le Saint-Siège et le gouvernement espagnol qui présentera aux Cortes une convention ayant le caractère d'un *modus vivendi* réglant la question des ordres religieux et la garantie de leurs biens.

Si la Chambre approuve cette solution, les négociations en vue d'un concordat se poursuivront.

On considère, dans les milieux bien informés, que l'acceptation par le Vatican de la démission du cardinal Segura est en relation avec la nouvelle tournure des négociations.

### Un nouveau sous-marin français

Toulon, 30 septembre.

Aux cales de l'arsenal de Mourillon a eu lieu mardi le lancement du sous-marin *Rubis*.

Le *Rubis* a un déplacement de 679 tonnes pour une longueur de 66 mètres, une largeur de 7 m. 10 et un tirant d'eau de 3 m. 88. La puissance de son appareil moteur est de 1300 chevaux. Il a une vitesse de 12 nœuds.

Son armement est composé d'une pièce de 75,6 tubes lance-torpilles et d'un mouilleur de mines.

### LA CHINE ET LE JAPON

Londres, 1<sup>er</sup> octobre.

Le gouvernement chinois a répondu à l'appel adressé à lui et au Japon par le Conseil de la Société des nations.

Le gouvernement chinois exprime ses remerciements au Conseil de la Société des nations pour son intervention et exprime en même temps l'espoir que les démarches qu'il tentera encore seront bien accueillies. Mais il modifie la proposition qu'il avait faite au début de désigner une commission d'enquête neutre et il propose que le Conseil de la Société des nations aide les deux parties à arriver à une entente qui permette le retrait immédiat des troupes.

Au cours de deux séances successives du Conseil, le délégué japonais a annoncé que les troupes japonaises avaient été rappelées du territoire chinois. Il a assuré que son gouvernement ne nourrissait aucune intention d'annexion au sujet du territoire mandchou et qu'il maintenait sa décision de retirer ses troupes dans la zone du chemin de fer dans la mesure où la sécurité et la propriété des ressortissants japonais ne seront pas mis en danger.

Cette décision a du reste été appliquée au cours de ces jours derniers. Les troupes japonaises ont été retirées et n'occupent que Moukden, Gjin et deux autres villes.

\*\*\*

Dans sa séance d'hier mercredi après midi, le Conseil de la Société des nations a repris l'examen du différend sino-japonais.

Le président du Conseil, M. Lerroux, a présenté au Conseil un projet de résolution en 9 points, prenant acte des déclarations des deux parties et renvoyant un nouvel examen de la situation à une séance qui aurait lieu à Genève, le mercredi 14 octobre, à moins que la situation ne rende cette convocation inutile.

Les représentants du Japon et de la Chine ont déclaré accepter le projet de résolution. Le représentant de la Chine a fait quelques réserves au sujet de la question du rétablissement de l'ancienne situation et des réparations pour les dommages causés. A quoi le représentant du Japon a répondu qu'il ne pouvait accepter cette interprétation donnée à la résolution du Conseil.

Le président a alors constaté l'unanimité du Conseil pour l'acceptation de la résolution et a ajourné la session au 14 octobre.

### Conseil de ministres français

Paris, 1<sup>er</sup> octobre.

Les ministres se sont réunis hier matin à l'Elysée, en Conseil des ministres, sous la présidence de M. Paul Doumer. MM. Pierre Laval, président du Conseil, et Aristide Briand, ministre des affaires étrangères, ont mis leurs collègues au courant du voyage qu'ils viennent d'accomplir à Berlin. Le Conseil a été unanime à les féliciter de la façon dont ils se sont acquittés de cette mission.

Des renseignements recueillis à l'issue du Conseil, qui s'est prolongé de 10 h. à 12 h. 30, il résulte que la partie française de la commission de coopération franco-allemande, dont la création a été décidée lors du voyage de Berlin, sera constituée dans le plus bref délai.

### Un moratoire international

Atlantic City, 30 septembre.

Dans un discours, M. Barnes, président du conseil de la Chambre de commerce américaine, qui est de plus ami et conseiller du président Hoover, a souligné la nécessité d'un moratoire politique international, basé sur un accord franco-allemand. Un programme financier, a-t-il dit, devrait être ensuite élaboré en tenant compte des capacités de paiement des nations débitrices, auxquelles on accorderait certaines facilités pour faire des économies et restaurer leurs finances. M. Barnes a ajouté que le monde a confiance, dans l'expérience financière de la Grande-Bretagne dont « la retraite sur la deuxième ligne de tranchées ne signifie pas une défaite ».

### NOUVELLES DIVERSES

M. John Bronley a été élu président du Conseil général du congrès des Trade-Unions, comme successeur de M. Hayday.

En Espagne, la situation sociale ne semble pas en voie de s'améliorer ; les conflits se multiplient dans les régions agricoles, notamment dans celles du centre, du sud et du sud-est.

Le secrétaire du parti fasciste italien a communiqué aux fédérations fascistes que, à la suite de l'accord intervenu entre le gouvernement et le Saint-Siège, l'incompatibilité entre l'inscription au parti et l'inscription à l'Action catholique est révoquée.

Les souverains belges, partis de Bruxelles hier matin, mercredi, par la voie des airs, sont arrivés au Bourget, près Paris, à midi 45.



LES ARMEMENTS ITALIENS

Rome, 30 septembre. Conformément à la résolution du Conseil de la Société des nations, le gouvernement italien a présenté au secrétariat général de la Société des nations la statistique sur les armements italiens et sur les dépenses.

Un crime de lèse-socialisme

Paris, 30 septembre. Dans une interview concernant le retour des religieux à la Grande-Chartreuse, M. Chastanet, député socialiste et maire de La Tour-du-Pin (Isère), n'avait élevé aucune objection contre le retour éventuel des Chartreux et avait reconnu l'injustice des lois contre les religieux.

LES TROUBLES DE L'INDE

Bombay, 30 septembre. Des révélations viennent d'être faites par un comité d'enquête sans caractère officiel au sujet des troubles communaux qui ont éclaté récemment à Chittagong.

Le parlement anglais

Londres, 1<sup>er</sup> octobre. Le parlement sera clos mardi. Les conservateurs annoncent sa dissolution pour le 8 octobre et des élections pour les 28 et 29 octobre.

LA LOI D'ÉCONOMIES ANGLAISE

Londres, 1<sup>er</sup> octobre. La Chambre des lords a adopté la loi d'économies en deuxième lecture par 67 voix contre 8.

Les économies en Amérique

Washington, 30 septembre. Le président Hoover est fort mécontent de la réaction qui se manifeste au sein du ministère de la marine contre ses projets d'économies dans les dépenses navales, qui se traduisent par une réduction de 150 millions de dollars.

Scission chez les socialistes allemands

Berlin, 30 septembre. On annonce pour dimanche la fondation d'un nouveau parti dont le nom serait Sozialdemokratische Arbeiterpartei (parti socialiste ouvrier).

Démission d'un ministre chinois

Changhai, 30 septembre. M. Ouang, ministre des affaires étrangères chinois, que des étudiants avaient récemment attaqué et blessé grièvement, vient de donner sa démission. M. Alfred Szé a été chargé de le remplacer à la direction des affaires étrangères du gouvernement nationaliste.

POUR LES INONDÉS DE CHINE

New-York, 1<sup>er</sup> octobre. A la suite du voyage de Lindbergh au-dessus des régions sinistrées de la Chine, plusieurs sociétés américaines ont décidé de réunir une somme de 2 millions 500,000 dollars qui seront remis aux habitants dans le besoin.

Nouvelles religieuses

L'Œuvre apostolique de Jésus-Ouvrier

Beaucoup de personnes s'occupent aujourd'hui, et avec raison, des intérêts matériels des travailleurs ainsi que de leur formation sociale et intellectuelle. Mais élever leurs regards vers Dieu, chercher à vivre dans l'amour et l'imitation du Christ, pratiquer le catholicisme avec ses devoirs impérieux et ses joies sublimes, l'urgence d'une telle œuvre pénétrait l'abbé Schuh, curé d'une des paroisses de Genève, qui lui consacra tout son temps et tous ses efforts.

C'est dans cette intention que fut créée l'Œuvre de Jésus-Ouvrier, érigée en 1921, par un bref de Benoît XV, en archiconfrérie universelle qui recueillit les encouragements et les félicitations de nombreux cardinaux, archevêques et évêques. Mais l'abbé Schuh, sentant ses forces décliner — il mourut en 1930 — et désirant que son œuvre lui survécût, forma le projet de la confier à l'Ordre de Saint-Dominique, que son caractère apostolique et doctrinal rendait particulièrement apte à l'étude et à la solution des problèmes du travail.

Un bref papal, daté du 11 juillet 1928, fit de l'Ordre des Frères Prêcheurs le dépositaire de l'Œuvre dont le siège fut transféré à Rome et placé sous la juridiction du Maître général. Cependant, pour conserver la tradition, le Secrétariat général fut maintenu à Genève. Il est chargé des questions d'organisation et de propagande et constitue un centre chrétien dans cette ville qui héberge tant d'autres organisations internationales.

Pour mieux adapter l'œuvre aux exigences de l'Action catholique, une révision des statuts s'imposait. Ceux-ci viennent de recevoir l'approbation du Saint-Père auquel ils avaient été soumis. L'œuvre elle-même est définitivement classée parmi les « Pieuses Unions primaires » sous le nom d'Œuvre apostolique de Jésus-Ouvrier. Son but est d'arracher le monde du travail des mains du matérialisme athée dans lequel il se meurt, pour lui rendre sa dignité de chrétien et en faire un apôtre de la foi catholique.

Les adhérents devront être animés d'une grande piété.

Après avoir pris Dieu comme point de départ et donné une large formation religieuse à leurs âmes, les associés devront s'initier et approfondir la doctrine sociale de l'Eglise et sa réalisation pratique dans les organisations professionnelles chrétiennes. Ils y arriveront à l'aide de conférences, de cercles d'études, d'enquêtes sociales, etc... Leur foi, aussi éclairée, ne pourra que féconder leur apostolat.

Ainsi l'Œuvre est appelée à former une élite de travailleurs manuels et intellectuels qui, sous la bannière de Jésus-Ouvrier, se voueront à l'apostolat du monde du travail.

Pour de plus amples détails, s'adresser au Secrétariat général de l'Œuvre, 9, rue de la Flèche, Genève.

Un missionnaire espagnol relâché par les brigands chinois

On mande d'Anking (Chine) que, à la fin du mois d'août, le Père Hidalgo, jésuite espagnol, en prison depuis seize mois, revenait à sa mission, vieilli par la souffrance de sa longue captivité. Vêtu d'une misérable robe chinoise qui n'avait plus ni forme ni couleur, coiffé du chapeau que portent les ouvriers terrassiers du pays, il avait l'air de ne plus penser à la maladie qui lui a valu sa remise en liberté. Les brigands communistes en effet avaient fait savoir au supérieur de la mission qu'ils lui rendraient un des missionnaires prisonniers en échange de remèdes, dont ils avaient un besoin urgent. Mais ils n'attendirent même pas l'arrivée des remèdes, tant la santé du Père Hidalgo paraissait compromise et tant on redoutait de le voir mourir en captivité. Le Père a bon espoir que les communistes relâcheront bientôt son compagnon de captivité, le Père Avito.

Les inondations de Chine et la générosité du Saint-Père

La presse chinoise a publié en première page le secours que le pape Pie XI a fait envoyer aux sinistrés, et diverses personnalités du vicariat sont venues dire aux missionnaires leur gratitude pour cette nouvelle preuve de bienveillance du Souverain Pontife à l'égard de la Chine. La misère que les inondations entraînent avec elles sera immense, et les missionnaires ne manqueront pas d'occasion d'exercer la charité. Déjà, dans plusieurs missions de la région, des maisons s'organisent où les malheureux trouveront le gîte et le couvert, et des écoles, pour leurs enfants.

TRIBUNAUX

Les procès Guinand

L'ex-avocat Guinand, qui purge sa peine à Witzwil, a été conduit pour quelques jours à Berne, dans les prisons de la préfecture, où il aura le moyen d'étudier le dossier de son affaire bernoise. Ce dossier, très volumineux, sera prochainement transmis à la Chambre d'accusation du tribunal cantonal. Son examen durera plusieurs mois. Ainsi, le procès de Guinand à Berne n'aura pas lieu avant le printemps prochain.

Les abonnés qui nous avisent d'un changement d'adresse voudront bien y joindre 20 cent.

AVIATION

Les aviateurs Goulette et Salel ont atterri en Basse-Egypte

Les aviateurs Goulette et Salel, après avoir survolé Benghazi, ont dû atterrir mardi matin, à 6 heures, à Borg-El-Arab, près d'Aboukir (Basse-Egypte), après être remontés vers le nord pour s'éloigner de la zone désertique au-dessus de laquelle ils se trouvaient.

Le raid de Kingsford Smith

L'aviateur Kingsford-Smith, qui était arrivé lundi à Djask, a quitté cette ville dans la nuit de lundi à mardi pour Alep, nouvelle étape de son raid Australie-Angleterre.

657 kilomètres à l'heure

On se souvient que, au cours des épreuves de la coupe Schneider des hydravions, le lieutenant Stainfordh avait réalisé une vitesse de 609 km. 891 à l'heure, vitesse fantastique, qui a exigé du pilote un sang-froid merveilleux et de son appareil une résistance à toute épreuve.

Stainfordh vient de faire mieux encore. Il a perfectionné son appareil, l'a muni d'un nouveau moteur et a employé un nouveau combustible. Puis il s'est attaqué, mardi après midi, à son propre record de vitesse sur les trois kilomètres du circuit fermé.

La tentative commença à 6 h., après un tour d'essai. Le temps était beau et la mer calme. Cinq fois de suite les spectateurs massés sur l'aéroport de Calshot virent le bolide arriver en grondant et frisant parfois la mer et disparaître dans la brume après un virage angoissant. Enfin, après un virage quasi vertical, l'hydravion s'enleva vers le château de Calshot. Il était temps, car la mer devenait houleuse. La machine bleue et argent reparut, et bientôt les flotteurs caressaient la mer; la vitesse diminua progressivement et l'appareil s'immobilisa.

Le temps avait été contrôlé non pas avec un chronomètre à main, mais à l'aide d'un film cinématographique et il fallut du temps pour développer ce film et calculer la vitesse.

Les résultats furent connus seulement hier matin mercredi, à 4 heures.

Le lieutenant Stainfordh avait atteint une vitesse de 657 kilomètres à l'heure.

Un récit de l'aviateur Doret

Doret, le seul échappé de la catastrophe du Trait-d'Union, a fait le récit suivant de l'accident :

C'était, a-t-il dit, vers 8 heures du matin. Depuis la veille, nous n'avions pas vu le jour, car, au moment où il aurait dû paraître, nous étions entrés dans le brouillard.

Je tentais de survoler les nuages lorsque, tout à coup, le moteur s'arrêta presque complètement, puis il reprit, mais il fonctionna dès lors seulement par à-coups, comme il arrive lorsque l'alimentation d'essence se fait mal.

Mes camarades et moi nous concertâmes aussitôt. Devions-nous sauter ou tenter de sauver l'appareil ?

A ce moment, je naviguais au jugé, ce qui exige une attention constante et une observation de tous les appareils de bord.

Pendant la discussion, l'appareil descendit. Il tomba d'abord rapidement, et j'ai cru que nous irions ainsi jusqu'au sol lorsque, à 600 mètres, je parvins à le redresser.

Pendant un temps que je ne puis préciser, je luttais ainsi, mais l'appareil, encore très lourd (il pesait près de 8,000 kilos), refusait de se laisser manœuvrer. C'est alors que je criai à mes camarades de sauter. J'étais persuadé qu'ils avaient suivi mon conseil lorsque l'appareil s'abattit définitivement. J'ouvris la trappe qui se trouvait au-dessous de moi et je sautai d'une hauteur que je crois inférieure à 100 mètres. Je tombai très vite et je touchai terre à 30 mètres environ de l'appareil.

Je peux dire que, malgré des à-coups formidables, l'appareil ne s'est pas cassé en l'air.

Que s'est-il passé dans la carlingue ? Quand nous nous sommes concertés, le Brix avait son parachute, mais celui de Mesmin se trouvait dans la cabine. Sans doute ce dernier a-t-il voulu aller le chercher, mais les bonds de l'appareil l'en ont empêché.

Peut-être le Brix a-t-il voulu attendre son camarade avant de sauter par la porte, d'un accès facile, près de laquelle il se trouvait ?

Nouvelles financières

La finance américaine

L'agence Reuter apprend que la question de l'octroi d'un crédit américain de 125 millions de dollars à l'Angleterre et de 25 millions à l'Allemagne, va être soulevée au congrès lors de la session de décembre.

Le congrès cherchera le moyen de protéger les banques contre la faillite et d'aider à la reprise des affaires.

En 1930, le vingtième de toutes les banques des Etats-Unis ont suspendu leurs opérations et 1345 ont dû fermer leurs portes. En 1931, ce sera pire, car déjà 1098 banques ont acculées à la faillite.

Plus de 764 millions de dollars sont immobilisés par la fermeture des banques.

La crise des banques

La Volksbank allemande de Bohême, dont le siège est à Leitmeritz, et qui possède de nombreuses succursales dans la partie allemande de la Bohême, a fermé ses guichets. Ses dépôts s'élevaient à plus de 115 millions de couronnes tchèques.

Arrivage d'or en France

18,000 kilos d'or sont arrivés hier de Hollande par avion au Bourget. Le transport a nécessité 12 avions, qui ont atterri de quart d'heure en quart d'heure à l'aérodrome. 100 millions de francs sont destinés à la Banque de France.

Confédération

M. Oscar Walpen conseiller d'Etat

M. Oscar Walpen, conseiller d'Etat du Valais, dont le nom a été si souvent prononcé ces derniers temps, vient de mourir tragiquement, à Martigny, dans un accident.

Hier mercredi, M. Walpen s'était rendu de Sion au Bouveret et, en revenant à Sion, le soir, il s'était arrêté à Martigny. A 7 h. 20, il voulut reprendre le train pour Sion.

Il se dirigea vers le quatrième wagon du train et tenta d'ouvrir la première portière. Celle-ci étant trop dure, il ne parvint pas à en actionner le mécanisme et l'abandonna pour se diriger vers la portière d'arrière du même wagon.

Mais le train s'ébranlait déjà. M. Walpen arriva trop tard, et, au lieu de saisir la première barre de l'escalier, ce qui l'aurait placé devant la porte, il saisit la seconde et se trouva près des tampons. Pour ne pas perdre l'équilibre, il attrapa de son autre main la première barre du wagon suivant et se trouva ainsi en dangereuse position.

Un témoin, M. Ernest Charles, propriétaire à Martigny, se précipita à son secours, le saisit par le bras et lui cria : « Lâchez, je vous tiens ! » Mais M. Walpen, au contraire, se cramponna. M. Charles dut lâcher prise et roula sur le sol à cinquante centimètres des roues des wagons.

Presque en même temps, M. Walpen lâchait prise et tomba sur la voie.

Les trois derniers wagons du convoi lui passèrent sur le corps et le traînèrent sur une trentaine de mètres. Après le passage du convoi il ne resta plus sur les rails qu'un cadavre affreusement déchiqueté.

M. le docteur Gilloz procéda aux constatations médicales.

Dans la soirée, le corps fut mis en bière et transporté à Sion.

La tragique nouvelle a causé à Sion une profonde émotion.

M. Oscar Walpen était originaire de Binn (Conches). Il était âgé de 49 ans. Il fit de brillantes études classiques aux collèges de Brigue, de Sion et d'Evian. Après avoir acquis une solide formation juridique à l'université de Fribourg, il ouvrit, à Brigue, une étude d'avocat et de notaire. Ses concitoyens ne tardèrent pas à l'envoyer au Grand Conseil comme député du district de Conches. Au parlement, il se fit tout de suite une place de premier plan, qui lui valut d'être proposé, en mai 1920, comme candidat au Conseil d'Etat, pour occuper le siège laissé vacant par le départ de M. Hermann Seiler. Mais ce fut M. Joseph de Chastonay qui l'emporta. Dans la suite, M. Walpen résigna son mandat de député, devenu incompatible avec les fonctions d'agent de la Banque cantonale à Brigue, qu'il venait d'assumer. Entre temps, il entra au conseil communal de Brigue, où il fut bientôt promu à la présidence, comme successeur de M. Clausen, fils de feu le juge fédéral. M. Walpen fut également professeur à l'Ecole commerciale des jeunes filles de Brigue.

Ce fut le 2 mars 1925 que M. Walpen fut élu conseiller d'Etat. Il fut chargé de la direction de l'Instruction publique. Il déploya dans ces fonctions un esprit d'initiative et une activité réformatrice méritoires. Les instituteurs valaisans lui gardèrent un souvenir reconnaissant pour ce qu'il a fait en faveur du progrès scolaire et pour avoir amélioré leur situation matérielle.

La carrière administrative de M. Walpen a été traversée par des vicissitudes qui ont, par moments, relégué dans l'ombre ses qualités et ses mérites. M. Walpen eut d'abord des déboires comme agent de la Banque cantonale de Brigue, où sa confiance excessive dans un employé peu digne de son choix fut chèrement payée. Puis ce fut l'affaire de la nomination du commandant du régiment valaisan, au sujet de laquelle M. Walpen se mit dans une situation affligeante pour son caractère de magistrat ; il y mit heureusement un terme par un acte courageux de réparation envers l'officier dont il avait, sur de faux rapports, offensé la mémoire.

M. le conseiller d'Etat Walpen laisse une veuve et cinq jeunes enfants, dont l'aîné a 16 ans et le dernier 4 ans.

Les élections fédérales

L'assemblée du parti socialiste du canton de Schwytz a décidé d'élaborer une liste complète pour les élections au Conseil national. Les candidats seront M. Johann Wattenhofer (cumulé), ancien conseiller national, et M. Heinzer, secrétaire ouvrier.

Les services industriels genevois

M. Jean Boissonnas, ancien conseiller d'Etat, a été élu, hier mercredi, président du comité directeur des services industriels. Depuis la fusion des communes suburbaines avec la ville de Genève, les services industriels sont organisés suivant le système d'un établissement de droit public, ayant son autonomie financière et administrative.

Nouvelle ligne électrique

La conduite électrique de la ligne Neuchâtel-Chaux-de-Fonds-Le Locle, qui vient d'être électrifiée, a été mise en fonction, hier mercredi. Elle sera mise en service dimanche, 4 octobre, à l'occasion de l'entrée en vigueur du nouvel horaire.

LA BANQUE DE GENÈVE

L'actif

D'après les précisions fournies par le représentant des créanciers de la Banque de Genève à la commission de gestion, les actifs restants, qui représentent le montant de la répartition de 40 % annoncée, comprennent des immeubles pour une valeur de 1,240,000 francs et des actifs réalisables ou disponibles s'élevant à 32 millions en chiffre rond.

C'est particulièrement sur ces actifs réalisables que des abattements importants ont dû être opérés par la commission de gestion. Ils s'élèvent à 69 millions, dont 61 millions pour le seul poste des comptes courants débiteurs. Ces abattements sont dus à des crédits hors de proportion avec les gages et la solvabilité des clients de la Banque. Les débiteurs de la Banque sont au nombre de 630, dont 468 à Genève, 30 en Suisse et 132 à l'étranger.

La commission de gestion, depuis le début de son activité, a dû faire face à une tâche écumaine : depuis le 15 juillet, elle a expédié 4500 lettres d'avis aux tirés ; le service de la correspondance a expédié 4300 lettres et le secrétariat 2800.

La participation de l'Etat au capital-actions de la Banque de Genève s'établit ainsi : en 1848, 1,500,000 fr. ; en 1918, 1,500,000 fr. ; en 1927, 3,000,000 fr., ce qui représente au total les 6 millions d'actions détenus par l'Etat de Genève.

Les interrogatoires

L'interrogatoire de M. Pierre Carteret, notaire, ancien membre du conseil d'administration de la Banque de Genève, a pris fin hier mercredi, vers midi.

Dix heures durant, M. Carteret a parlé de son activité et insisté sur certains faits permettant d'inférer que MM. Donat-Dupont, Morfaut et Miéville encouraient de grosses responsabilités.

M. Carteret déclara qu'il avait personnellement réclamé, il y a un an déjà, la démission du directeur Miéville.

Devant l'inutilité de ses efforts, il démissionna un mois avant l'assemblée générale du 30 mars 1931.

M. Carteret est entièrement hors de cause dans cette regrettable affaire de la Banque, a déclaré M. le juge Lang.

M. Gustave Hentsch, banquier, sera entendu samedi par le juge d'instruction. Cette dernière audition marquera la fin des interrogatoires des administrateurs de la Banque de Genève.

La faillite de l'imprimerie Jent

Le Tribunal de première instance de Genève a prononcé la faillite de l'imprimerie Jent, qui imprimait la Feuille officielle (Ipsa), dont la société éditrice est elle-même en faillite.

Mois importante financièrement que celle de l'Ipsa, la faillite de l'imprimerie Jent présente un caractère frauduleux qui touche de très près à l'escroquerie et à l'abus de confiance.

Le passif atteint 650,000 francs en chiffres ronds ; l'actif arrivera à la somme de 200,000 francs, si les pronostics les plus optimistes se réalisent.

Le nouveau directeur du plan d'extension de Genève

Le Conseil d'Etat de Genève a nommé chef du service de l'urbanisme soit directeur du plan d'extension de Genève, à la place de M. l'architecte Hoehel, démissionnaire, M. Albert Bodmer, de Winterthour, un spécialiste de l'urbanisme.

PETITE GAZETTE

Le titre honorifique de Gandhi

Au lieu de dire Gandhi, on l'appelle souvent le Mahatma. « Mahatma » n'est pas un prénom, mais bien un qualificatif de sainteté, qui signifie à peu près : « grande âme ».

Si haute que soit la perfection morale qu'un vivant ait atteinte, nous n'avons pas coutume de le canoniser avant sa mort. Il nous semblerait gênant d'attacher le titre de « bienheureux » à un être que nous pourrions interviewer ou qui prononcerait des allocutions à la descente d'un train.

Le plus grand paquebot du monde

Le plus grand et le plus rapide paquebot du monde est en chantier pour le compte d'une grande ligne transatlantique américaine.

Sa quille sera placée en février 1932 ; il sera mis en service en 1933 et traversera l'Atlantique en trois jours et demi de New-York à Cherbourg. Sa construction aura coûté 30 millions de dollars (150 millions de francs suisses).

Il pourra emmener cinq mille passagers et deux mille hommes d'équipage. Une capitale flottante, avec ses rues, ses parcs, son téléphone et ses moyens de communication aussi bien dans le sens horizontal que vertical.

Il est, en pratique, insubmersible. Long de mille pieds, ses cheminées sont extensibles ; on les remonte pour que la fumée ne balaye pas les ponts, et, les jours de tempête, on les descend pour diminuer la résistance.

Il disposera de catapultes pour avions et de mats d'amarrage pour dirigeables. Ses machines turbo-électriques, d'une force de 200,000 chevaux, lui permettront de couvrir 34 milles à l'heure (54 kilomètres et demi).

Pour la langue française

L'orthographe illogique qui faisait écrire abatte et abatis avec un seul t, tandis que le verbe abatte et tous ses autres dérivés abattent, abatteur, abattoir en prennent deux, a cessé d'exister. La nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie française écrit abattage et abattis.



Les ministres français à Berlin



Les ministres français ont été reçus avec cordialité à Berlin, où, comme on sait, ils ont discuté avec le gouvernement des relations franco-allemandes. On voit M. Briand, au milieu d'un groupe souriant. A gauche, M. Laval, président du Conseil français, avec sa traditionnelle cravate blanche.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Les événements d'Extrême-Orient

**Londres, 1<sup>er</sup> octobre.**  
On mande de Changhaï au Times : La circulation est maintenant complètement interrompue sur la ligne de Pékin à Moukden. D'autres trains ont été attaqués à coups de fusil.

**Londres, 1<sup>er</sup> octobre.**  
On mande de Tokio au Times : Les notables de Tsitsikar ont formé un gouvernement provisoire semblable à celui qui a été établi à Kirin. A Kharbine, un comité spécial a été constitué par l'ancien administrateur afin d'assurer le gouvernement de la région.

**Tokio, 1<sup>er</sup> octobre.**  
(Havas.) — Selon des bruits non confirmés, un grand nombre de Coréens auraient été massacrés par des Chinois à Pa-Ke-Choun, localité située au sud-est de Tehi-Loung, sur la ligne de chemin de fer sud-mandchou. Des détachements militaires auraient été dirigés sur Pa-Ke-Choun.

**Londres, 1<sup>er</sup> octobre.**  
On mande de Hong-Kong au Times : Après une réunion préliminaire tenue hier, mercredi, les délégués à la conférence des deux gouvernements chinois sont partis pour Canton. On croit savoir que les représentants cantonnais continuent à demander la démission de Tchong Kai Chek.

**Moukden, 1<sup>er</sup> octobre.**  
(Wolff.) — Des détachements de cavalerie russe ont fait irruption dans la ville frontière chinoise de Mantschili. Sur la protestation des autorités chinoises, les Russes ont répondu que leur intervention avait pour but d'intimider les bandes chinoises qui franchissent fréquemment la frontière, mais on croit que le but de cette intervention russe est de faire « impression » sur les Chinois.

**Tokio, 1<sup>er</sup> octobre.**  
(Wolff.) — Un combat s'est livré hier matin, mercredi, de bonne heure, près de Kanatschi, aux environs de Moukden, entre un détachement japonais et environ trois mille soldats chinois. Les Chinois ont été repoussés ; les troupes japonaises ont eu trois morts et de nombreux blessés.

Nankin et Canton

**Changhaï, 1<sup>er</sup> octobre.**  
Nankin et Canton sont sur le point de se réconcilier. Les trois délégués de Nankin et les trois délégués de Canton se sont réunis à Kowloon, près de Hong-Kong, exprimant tous le désir d'une entente. Toutefois, les Cantonais proposent que Tchong Kai Chek reste généralissime, mais ne fasse plus partie du gouvernement. Or, si les adversaires de Tchong Kai Chek ont décliné des mouvements étudiants pour embarrasser le gouvernement, celui-ci tolère les excentricités des étudiants non seulement parce qu'elles sont conformes à sa politique de résistance au Japon, mais aussi pour que la bourgeoisie, craignant le retour des incidents passés, insiste pour que Tchong Kai Chek garde les rênes de l'Etat dans sa forte poigne.

Tchong Sue Liang, qui réside toujours à Pékin, annonce son prochain départ pour Nankin, voulant conférer avec le gouvernement central sur la situation en Mandchourie. Nankin, en raison de la gravité de la situation dans le Nord, se prépare à pardonner à Yen Si Chan qui, malgré Nankin, est retourné et reste dans son ancien fief du Chanhsi.

Le dollar américain remplace la livre anglaise

**New-York, 1<sup>er</sup> octobre.**  
(Havas.) — On mande de Buenos-Ayres que l'Argentine a abandonné la livre pour adopter le dollar comme base de calcul pour la fixation du cours des changes.

L'Union interparlementaire

**Bucarest, 1<sup>er</sup> octobre.**  
Le conseil de l'Union interparlementaire s'est réuni hier mercredi après midi. Parmi les assistants, on remarquait MM. Merlin et Palmade, de la délégation française. Løbe, président du Reichstag, Carton de Wiart (Belgique), Papanastasiou (Grèce), San Martino (Italie), Winter (Tchéco-Slovaquie). Il a envisagé la réunion prochaine d'une conférence à Genève en 1932, en raison de la conférence du désarmement. Il a décidé de proposer, comme président du congrès, M. Pompiou, président de la Chambre roumaine.

Les Soviets en Orient

**Londres, 1<sup>er</sup> octobre.**  
On mande du Caire au Daily Telegraph : Les Soviets redoublent d'activité dans le Moyen Orient. Ils viennent d'envoyer à Massoua, en Erythrée, comme agent spécial, Alexandre Stupak, qui fit partie de l'organisation soviétique Arcos en Syrie, dont la France obtint l'expulsion en 1925. Stupak a été chargé par son gouvernement d'exercer un contrôle commercial sur la côte africaine de la mer Rouge, particulièrement en Erythrée, au Soudan et en Abyssinie. Les Soviets, qui sont arrivés à conclure des marchés à long terme avec Ibn Séoud, voudraient arriver à un résultat analogue avec l'imam du Yémen. On estime que la Syrie, l'Irak et la Palestine pourraient empêcher la propagande soviétique en Orient, en appliquant des mesures identiques à celles qui ont été prises récemment par le gouvernement égyptien.

Après la visite de Berlin

**Berlin, 1<sup>er</sup> octobre.**  
La presse allemande continue à commenter la visite de MM. Laval et Briand et les perspectives d'accord économique.

Le Berliner Tageblatt, disant que certaines questions demandent à être résolues sans délai et qu'on a évité de dresser un programme complet de négociations économiques, exprime le vœu que la commission ne laisse pas la crise évoluer et s'accroître, tandis qu'elle serait encore en train de dresser son programme. Parmi les questions qui ne pourront être étudiées, figure celle des crédits à court terme. Il serait également question, d'après ce journal, d'augmenter la participation française à l'industrie allemande, ce qui n'accroîtrait pas nécessairement le montant des capitaux étrangers en Allemagne, car d'autres groupes étrangers seraient disposés à céder les parts qu'ils possèdent actuellement. Un autre point, qui devrait être étudié de très près, c'est l'échange entre le charbon allemand et le minerai de fer lorrain.

Le travail de la commission, conclut le Berliner Tageblatt, peut être d'une importance décisive pour l'économie allemande. Des pouvoirs très étendus lui ont été conférés. Il dépendra d'une direction habile que l'on profite d'une occasion qui ne reviendra pas de sitôt, mais la commission ne peut préparer des plans pour l'exécution du grand plan de collaboration franco-allemande. C'est, en définitive, la bonne volonté et le bon sens des peuples allemand et français qui seront décisifs.

La Correspondance diplomatique constate qu'un pas notable a été fait dans le sens d'une détente ; elle exprime l'espoir que d'autres ne tarderont pas à suivre.

Du Hamburger Fremdenblatt : « La collaboration économique peut, de part et d'autre, développer la bonne volonté, et la compréhension réciproque peut contribuer à créer dans les deux pays l'état d'esprit qui permettra aux hommes d'Etat de résoudre heureusement les problèmes scabreux qui pèsent sur l'Europe. »

La presse de droite : Tag, Deutsche Tageszeitung, Kreuzzeitung, Hamburger Nachrichten, etc., répète qu'on ne peut rien attendre du nouveau comité franco-allemand, la France poursuivant certainement la consolidation de son hégémonie en Europe.

Dans un deuxième article que publie la Gazette de Voss, M. Joachim Stresemann, fils de l'homme d'Etat allemand disparu, examine les nouvelles méthodes employées par l'Allemagne en politique extérieure depuis l'été 1930, époque à laquelle on a abandonné pratiquement la politique d'entente de Stresemann. L'auteur arrive à cette conclusion qu'il n'y a pas d'autre solution pour l'Allemagne que de revenir à cette politique d'entente avec la France, bien que, par suite des erreurs commises depuis un an, la situation du Reich soit bien moins favorable qu'autrefois.

M. Joachim Stresemann, s'occupant de la question de l'union douanière avec l'Autriche, demande :

« Quelles raisons nous ont engagés à entreprendre cette action ? Nous estimions que les concessions que nous faisons la France étaient trop minimes et se faisaient trop attendre. C'est pourquoi on songea à exercer une pression sur la France, afin de donner plus de prix à notre volonté d'entente. Pourquoi avons-nous échoué ? Parce que la pression ainsi exercée était beaucoup trop forte en comparaison de notre puissance réelle, et qu'elle déclencha une contre-action qui faillit nous coûter la vie. La France a rallié tous ses alliés et l'Allemagne se trouve de nouveau encerclée. »

Et il conclut : « Toutes les tentatives en vue de réaliser nos buts en politique étrangère, sans une entente directe avec la France, sont vaines. C'est pourquoi il est nécessaire de revenir à cette politique d'entente. »

**Londres, 1<sup>er</sup> octobre.**  
Dans un article de tête, le Times écrit : « La visite des deux ministres français à Berlin a, sans aucun doute, été couronnée de succès. Le but restreint que les deux gouvernements s'étaient proposé a été atteint. Comme pour tout accord commercial de cette envergure, cette entente, si elle se réalise, doit porter un caractère d'interdépendance et élargir le champ des intérêts communs. »

Cet accord provisoire doit être considéré comme satisfaisant en lui-même et constitue un événement de bon augure pour les relations des deux pays.

Mais la visite que MM. Pierre Laval et Aristide Briand ont rendue au président Hindenburg signifie davantage qu'un simple geste de courtoisie d'une grande nation envers une autre. L'accueil que les visiteurs ont reçu de la part de la population est une preuve manifeste du désir sincère d'une grande partie de l'opinion publique de voir s'établir de meilleures relations entre la France et l'Allemagne. Ces démonstrations, à leur tour, ont eu des répercussions en France.

Dans le domaine économique, la politique générale de la France doit agir en collaboration étroite avec tous les Etats européens.

**Milan, 1<sup>er</sup> octobre.**  
Le Corriere della Sera, commentant la visite des ministres français à Berlin, dit que MM. Laval et Briand sont rentrés à Paris sans avoir résolu la quadrature du cercle, c'est-à-dire le problème de l'entente directe entre la France et l'Allemagne. « On ne peut leur reprocher d'avoir fait faillite dans une entreprise impossible. Le rapprochement franco-allemand est

un postulat de la politique européenne et mondiale et on doit souhaiter qu'il soit réalisé. Mais ce rapprochement ne pourra jamais se faire que dans le cadre général des accords européens. »

La note continue : « Politiquement, rien n'a été conclu. La nomination d'une commission n'est qu'une formule élégante pour cacher l'insuccès. Sur ce point, il y a eu un accord de principe, mais de la part du gouvernement français aucune promesse n'a été faite à l'Allemagne. Avant de faire des concessions, le gouvernement français devra régler les comptes avec une opinion publique des plus intransigeantes qui exige : 1<sup>o</sup> que la France ne suive pas dans sa politique d'emprunt l'exemple de l'Angleterre ; 2<sup>o</sup> qu'on ne donne pas de l'argent aux Allemands à placer en Russie pour la réalisation du programme quinquennal. Pour l'examen de quelques questions douanières, il n'était pas nécessaire que deux ministres passent la frontière et serrent la main à Hindenburg, l'un des grands coupables de la guerre. »

Chômeurs anglais

**Londres, 1<sup>er</sup> octobre.**  
(Havas.) — Hier soir mercredi, à Battersea (faubourg de Londres), tandis que M. Amery, ancien ministre conservateur, faisait à l'hôtel de ville un discours que l'auditoire applaudissait, 5000 chômeurs se sont livrés au dehors à de bruyantes manifestations qui nécessitèrent l'intervention de la police montée. Les agents durent garder les issues de l'hôtel de ville.

Le nouveau lord-maire de Londres

**Londres, 1<sup>er</sup> octobre.**  
M. Maurice Jenk, alderman de la Cité de Londres, auquel le roi confèrera prochainement la dignité de chevalier, a été désigné, mardi, au Guildhall, comme lord-maire de Londres pour l'année commençant le 9 novembre prochain.

La « Flèche d'Orient » frappée par la foudre

**Budapest, 1<sup>er</sup> octobre.**  
L'avion Flèche d'Orient, qui avait quitté Strasbourg mardi matin, ayant à bord M. Renaud, député socialiste français, a été frappé par la foudre un peu avant d'arriver à Budapest. Les passagers n'ont reçu qu'une très légère commotion, mais divers organes de l'avion trimoteur ont été détériorés ; une aile a été superficiellement brûlée et le poste de téléphonie sans fil, mis hors d'usage. L'appareil a pu atterrir normalement et sans retard sur son horaire, à Budapest, malgré ces avaries.

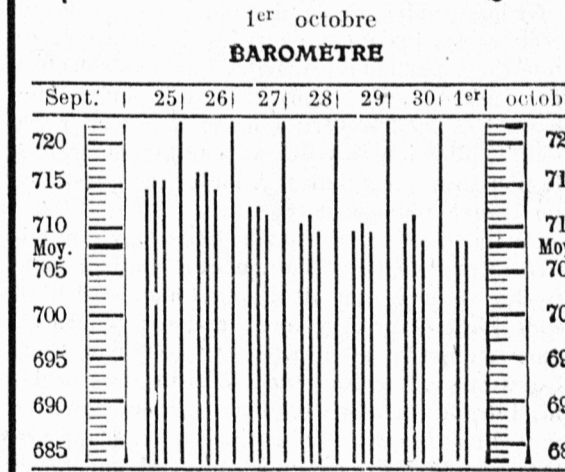
Des bombes à Cuba

**La Havane, 1<sup>er</sup> octobre.**  
Au cours des manifestations pour célébrer l'anniversaire de l'attentat dans lequel l'étudiant Raphaël Terjo fut blessé mortellement, dix bombes ont fait explosion. Deux personnes, dont un jeune enfant, ont été grièvement blessés ; 140 manifestants, parmi lesquels 60 jeunes filles, ont été arrêtés.

Six personnes carbonisées au Canada

**Kingston (Ontario), 1<sup>er</sup> octobre.**  
(Havas.) — Un incendie a complètement détruit une maison d'habitation occupée par une famille de six personnes. Le père et deux fillettes ont péri carbonisés.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



CHANGES A VUE

Le 1<sup>er</sup> octobre matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs) . . . . .	20 02	20 17
Londres (1 livre sterling) . . . . .	19 25	20 50
Allemagne (100 marks or) . . . . .	—	—
Italie (100 livres) . . . . .	25	26 80
Autriche (100 schillings) . . . . .	—	—
Prague (100 couronnes) . . . . .	—	—
New-York (1 dollar) . . . . .	5 07	5 13
Bruxelles (100 belgas ; 500 fr. belg.) . . . . .	69 75	71 25
Madrid (100 pesetas) . . . . .	45 50	47 50
Amsterdam (100 florins) . . . . .	203 75	205 75
Budapest (100 pengö) . . . . .	—	—

Mois du Rosaire  
et du  
**CHRIST-ROI**  
Collection « La Vie chrétienne »  
Prix : Fr. 1.20  
—  
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL  
130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38  
FRIBOURG

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Deux policiers assassinés à Dijon

Deux agents de la sûreté dijonnaise, MM. Jules Tupinier et Henri Grosjean, ont été, hier mercredi, victimes d'un assassinat.

Les deux agents avaient reçu mission du Parquet de Dijon de procéder à l'arrestation du nommé Maurice Trompette, se disant voyageur de commerce, inculpé de multiples attentats sur de nombreux enfants.

Cet individu habitait dans la banlieue de Dijon.

Les deux policiers y arrivèrent hier matin, vers 7 h. 45, et, après avoir traversé un jardin, se trouvèrent devant la maison où logeait Trompette.

On suppose que ce dernier, les voyant traverser la cour, ouvrit brusquement la porte et sans mot dire, tira trois coups de revolver sur le brigadier Tupinier, qui arrivait le premier. Celui-ci, atteint au visage, s'élança cependant courageusement sur le misérable et tenta de le maîtriser. Trompette aurait alors réussi à l'esquiver et, son revolver à la main, aurait passé derrière la maison et se serait trouvé face à face avec l'agent Grosjean. Avant que celui-ci eût pu esquiver un seul geste de défense, Trompette tira sur lui un coup de revolver à bout portant qui l'atteignit au ventre. Le policier tomba mort.

Son crime accompli, le meurtrier partit en automobile dans la direction de Plombières-les-Dijon.

Le brigadier Tupinier, transporté à l'hôpital, est mort vers midi.

Maurice Trompette a été aperçu au moment où il gagnait les bois de Marigny-le-Cahouet. Une fusillade nourrie, mais vaine, fut dirigée sur lui par les gendarmes lancés à sa poursuite. Trompette réussit à gagner les taillis où il disparut.

L'assassin, d'après les renseignements recueillis, se serait dirigé vers la Suisse dans la direction de Genève. Un mandat d'arrêt télégraphique est parvenu dans la nuit et a été transmis aussitôt à tous les services.

M. Doumer a gracié l'empoisonneur de Béziers

Le président de la République française vient de commuer en travaux forcés à perpétuité la peine capitale prononcée contre le dentiste Laget.

Le médecin-dentiste Laget, on s'en souvient, avait été condamné à mort par la cour d'assises de l'Hérault le 10 juin 1931, pour avoir tenté d'empoisonner sa sœur, M<sup>lle</sup> Marie-Louise Laget.

L'accusation lui reprochait, en outre, l'empoisonnement de sa première femme, Sarah Alexandre, et de la sœur de celle-ci, Suzanne Alexandre, avec qui il s'était marié.

Dès qu'il apprit que le docteur Laget venait d'être gracié, M. Merlet, un de ses défenseurs, alla à la maison d'arrêt pour l'en informer. Laget manifesta une grande satisfaction en apprenant qu'il avait la vie sauve.

Suivant les règlements, il a été aussitôt débarrassé des fers qui lui entraient les pieds et il a quitté la cellule des condamnés à mort pour rejoindre les autres détenus à la maison centrale.

Bateau en détresse

Le bateau-citerne canadien Albert Olite a été envoyé par sans-fil un message de détresse disant que, par suite d'une avarie de machines, il va à la dérive près des côtes de la Baie de Swanson (Colombie britannique).

Chute d'un avion anglais

Un avion militaire s'est abattu sur le sol, hier mercredi, à Coulsdon - Rise. Le pilote a été tué.

SUISSE

Ecrasé entre deux wagons

A Holderbank (Argovie), hier mercredi, en accouplant deux wagons de marchandises, un ouvrier de la fabrique de chaux Knoblauch, M. Jakob Mercendi, est resté pris entre les pare-choc. Il a été si grièvement blessé qu'il a succombé.

Echos de partout

ELLE A TUÉ LE LION ET BRAVÉ LES CROCODILES

On parle toujours de voyageuses-classes-ressées anglo-saxonnes qui ne reculent ni devant la distance, ni devant le danger. C'est à croire qu'il n'y a que les Anglaises et les Américaines pour oser courir le monde et affronter les fauves.

Il est amusant de leur opposer une Française qui, à moins de trente ans, a parcouru l'Inde, les îles de la Sonde, l'Indo-Chine, l'Afrique équatoriale, et dont les exploits forment toute une gamme entre ces deux sommets :

Elle a tué un lion d'une balle au défaut de l'épaule à quatre-vingt mètres.

Elle a dû battre en retraite devant un mur de crocodiles qui barraient une rivière conduisant au lac Albert au Nil.

Cette Française est une bourgeoise ; elle s'appelle M<sup>me</sup> Madeleine Poulaine, elle est la femme d'un rédacteur du Temps, M. Robert Poulaine, qui a accompli l'autre année une aventureuse mission au centre de l'Afrique ; elle a accompagné son mari partout, elle a partagé ses fatigues, ses périls, ses curiosités et ses admirations et elle fait le récit de son voyage dans un volume intitulé Une Blanche chez les Noirs.

Son grand exploit, la mort du lion, ne tient pas plus d'une demi-page dans son livre. C'est de la modestie.

M<sup>me</sup> Poulaine avoue que, après avoir tiré le lion, elle s'est mise à trembler sur ses jambes et à avoir froid sous le soleil de feu. Mais tout cela n'a été qu'un incident fugitif. Au repas du soir, personne ne parlait de cet exploit qui nous paraît merveilleux.

L'affaire des crocodiles fut autrement terrible.

A trois heures dans un canot à moteur, avec six nègres, ils remontaient la Semliki. Les rives et les bords étaient couverts d'espèces d'arbres morts qui étaient des crocodiles affamés par la mauvaise saison. Flairant de la viande humaine, ils s'élançèrent vers le canot.

On se mit à tirer dans le tas. Chaque balle portait et chaque crocodile touché était aussitôt dévoré par ses frères. Mais ce carnage ne faisait qu'en attirer d'autres ; ils étaient en moment plus nombreux. Ils entouraient le canot, au point qu'il fallait éviter de poser la main sur le bordage, on eût été happé. Et il en venait toujours ! La rivière était littéralement barrée par une décuple haie de gueules frémissantes, montrant des abîmes hérissées de dents. Une vision d'enfer, dit M<sup>me</sup> Poulaine. Cela dura six heures avant qu'on pût retourner en arrière. Les mains étaient lasses de manier le fusil, les yeux horrifiés du spectacle, les oreilles fatiguées du bruit d'os broyés.

On demanda naturellement : — Vous avez dû penser qu'il y avait là bien de jolis sacs à main perdus !

— Oh ! non, je n'ai pensé à cela que plus tard. Quand nous avons été en sûreté, j'ai commencé par avoir une crise de nerfs. Du reste, mon mari et le chasseur qui nous accompagnait ne valaient guère mieux.

RETOUR AU TROC

Qui aurait pu supposer que la surproduction économique des temps modernes aboutirait au retour du troc primitif ? C'est pourtant ce qui vient d'arriver en Amérique. L'Association des fermiers, ne sachant que faire de ses excédents de blé, a récemment échangé 25 millions de boisseaux contre 1,050,000 sacs de café brésilien. Dans le Kansas, les fermiers payent en blé leurs achats de vêtements, de chaussures et de produits alimentaires.

MOT DE LA FIN

Dans un ménage : Elle. — Je la trouve très drôle, ma chère amie Madeleine ; elle ne voit aucun des défauts de son enfant.

Lui. — Toutes les mères sont comme cela, ma chérie !

Elle. — Penses-tu ! Je suis sûre que moi je verrais les défauts du mien s'il en avait.



## UN BEAU LIVRE SUISSE

Le manuel des autorités suisses

Le Dr Alfred Silbernegel, ancien premier président du tribunal civil de Bâle, vient de doter son pays d'un ouvrage qui fera date : *Le manuel des autorités suisses*.

Le titre de ce volume est loin, cependant, de donner seulement une idée de l'œuvre réalisée par le savant bâlois qui est en même temps un grand ami de Fribourg. On s'attend à trouver une nomenclature des autorités cantonales et fédérales et l'on trouve en réalité une encyclopédie.

Chacun sait que nous avons en Suisse deux Etats : l'Etat fédéral et l'Etat cantonal. Tout juriste connaît, dans ses grandes lignes du moins, la législation fédérale et celle de son propre canton. A quelques spécialistes, il était réservé de pénétrer dans les institutions juridiques des autres cantons suisses. Mais rares étaient ceux qui étaient au courant de la vie du peuple suisse dans ses contrées les plus diverses.

A cette limite de nos connaissances, il y avait au moins une excuse : le manque presque total d'ouvrages pouvant orienter l'intéressé dans les dédales de la vie juridique et administrative en Suisse.

Cette lacune est actuellement comblée par le Dr Silbernegel et le pays doit lui en savoir gré. Sous les auspices du département fédéral de justice et police, il a entrepris et mené à chef cette œuvre qui est comme un miroir de la plupart de nos institutions fédérales et cantonales. Qu'on ne croie pas qu'il s'agisse là d'une énumération superficielle des autorités et de leurs compétences, des diverses branches de l'administration avec renvoi à la législation spéciale. Non, l'auteur a su donner dans son livre une image claire, précise, et je dirai aussi complète que possible de toute la vie publique de nos cantons suisses, de la Confédération et même de nos Eglises.

La distribution des matières était, à elle seule, un tour de force : comment traiter dans un même volume de matières aussi diverses que, par exemple, referendum et initiative, droit de vote des femmes, procédure civile, législation foncière, assistance et assurances sociales ? Cette distribution des matières a été faite d'une manière si logique et avec une constance telle que l'intéressé se retrouvera aisément dans l'extrême diversité des matières et des régions sur lesquelles il voudra être renseigné.

Le volume, très bien présenté par l'éditeur Wyss Erben S. A., à Berne, est fort de quelque 700 pages. Il comprend deux parties principales : les administrations cantonales, d'une part, et les administrations fédérales, d'autre part.

Chaque canton est présenté, d'abord, dans sa structure particulière : districts, communes et autres subdivisions administratives. Il suffit de savoir que, dans quelques cantons, tout citoyen appartient à un nombre respectable de communautés politiques pour se rendre compte de l'intérêt pratique que présente une orientation dans ce que sont les communes d'habitants, les communes de bourgeoisie, les communes d'alliements, les abbayes ou *Zünfte*. La description, à la fois synthétique et précise, des principales dispositions constitutionnelles complète cette description de la physionomie d'un canton sous le jour du droit public.

A grands traits, M. Silbernegel expose ensuite la vie judiciaire de chaque canton : à quels tribunaux s'adresser dans tel genre de problèmes à résoudre, à quels magistrats ou officiers publics demander aide et conseils, où trouver les instances chargées de s'occuper de questions particulières, telles que la protection des mineurs, la répression des infractions commises par les enfants, les instances chargées de l'application des dispositions ayant trait à la poursuite pour dettes. A toutes ces questions, on trouve réponse précise.

Enfin, c'est le tableau de toute la vie administrative de chaque canton que contient cette partie réservée au droit cantonal. Saisit-on tout l'intérêt qu'il y a de pouvoir se renseigner — en quelques instants sur les institutions d'assistance, sur les genres d'assurances sociales introduites dans chaque canton, sur les modalités fiscales, l'organisation des apprentissages, de l'orientation professionnelle et sur les multiples institutions qui font la vie administrative cantonale ?

Après les cantons, la Confédération. La physionomie de la Confédération s'est changée si rapidement et si intensivement qu'on parvient à peine à suivre et à classer les multiples documents constitutionnels, législatifs, les innombrables ordonnances qui constituent notre droit public et administratif fédéral. Chambres fédérales, Conseil fédéral avec toutes ses attributions, Tribunal fédéral avec ses fonctions multiples se présentent chacun comme un monde qui paraît fermé à toute personne qui ne doit point de par sa profession spéciale s'occuper de toutes ces matières. Mais il en va tout autrement dès qu'on a en mains l'ouvrage de M. Silbernegel : les principales dispositions constitutionnelles nous sont exposées avec toute la précision désirable, les tâches diverses de nos autorités nous montrent ce que nous avons à leur demander et ce que nous pouvons en attendre.

Ayant puisé à des sources de premier ordre, M. Silbernegel donne encore un aperçu concis mais bien au point des évènements et des abbayes en Suisse et donne sur l'Eglise vieille-catholique quelques renseignements propres à faciliter les recherches de ceux que ces questions pourraient intéresser.

*Handbuch der schweizerischen Behörden*, im Auftrag des Eidgenössischen Justiz- und Polizeidepartements, bearbeitet von Dr Alfred Silbernegel-Caloyanni, alt Zivilgerichtspräsident in Basel, 1931, Verlag K. J. Wyss Erben A. G. Bern, Prix broché 10 fr., relié toile 12 fr. 50.

Tel est, dans ses grandes lignes, le livre de M. Silbernegel.

A qui s'adresse-t-il ? A un très grand public. Il sera le bienvenu des étudiants qui trouveront dans cet ouvrage soit les indications bibliographiques souvent difficiles à réunir, soit une synthèse du droit public et administratif fédéral et cantonal bien propre à servir de répétition dans le travail de préparation des examens.

Il s'adresse aux professeurs, avocats, notaires, juges, officiers publics, hommes d'affaires si souvent exaspérés par les difficultés de se procurer sur les institutions de tel ou tel canton, sur les dernières modifications de la législation fédérale, les renseignements indispensables à l'ordonnance ou à la liquidation d'une affaire, si souvent embarrassés dans le choix de l'office ou de l'autorité à laquelle il convient de s'adresser pour une démarche déterminée ou le règlement d'une affaire.

Il s'adresse enfin à toute personne soucieuse de se tenir dans le vaste domaine de notre économie nationale au courant de ce qui se passe. Le simple lecteur intelligent d'une revue, d'un journal, d'un livre de documentation consultera, comme on consulte une encyclopédie, le livre de M. Silbernegel. Il y trouvera ces renseignements qui transforment en une étude fructueuse une lecture quelconque et constatera que le beau livre dont nous n'avons donné qu'une trop brève analyse apporte une contribution précieuse à la culture de notre esprit national.

Dr P. A.

### Horaires de chemins de fer

Edition d'hiver du Guide Bopp

De nombreuses modifications aux horaires entrent en vigueur le 4 octobre prochain. De même que les chemins de fer fédéraux, les entreprises de transport privées mettront en vigueur l'horaire d'hiver.

L'Horaires Bopp contient tous les détails sur les prix de billets, les abonnements, etc. Le lecteur trouve facilement toutes les indications sur les horaires de chemins de fer, des bateaux, des automobiles et de la navigation aérienne.

La matière est particulièrement bien ordonnée, les grands chiffres permettent la lecture facile. Prix : 1 fr. 80. Bopp, éditeur, 20, Schweizergasse, Zurich.

## VARIÉTÉS

Le hérisson

Autrefois, il y avait encore, dans nos campagnes fribourgeoises, un certain nombre de hérissons, et les enfants, à leur grande joie, arrivaient à en voir et à en capturer. La disparition graduelle des fourrés et des haies, qui donnaient asile aux hérissons, a amené celle de ces intéressants animaux. Les gens vivent et meurent aujourd'hui, à la campagne, sans en avoir vu un seul.

M. Silvestre, dans une *Vie à la campagne*, feuilleton agricole du *Temps*, donne, sur le hérisson, les renseignements qui suivent :

A la belle saison, après le coucher du soleil, quand le ciel encore lumineux traverse les feuillages noirs et les anime d'une clarté fourmillante, le hérisson quitte sa cachette. Il se déroule et s'avance dans l'herbe, avec prudence ; il s'enhardit tandis que l'obscurité s'accroît. Pendant le jour, il a somméillé à l'abri d'un épais roncier, au creux des racines d'un vieux arbre. Il a fait, son sommeil ne lui tient pas lieu de diner ; il se met en chasse : le voilà qui furette et tend son museau ; il découvre l'oreille, tâte le sol. On l'a vu sortir du buisson comme une parcelle de broussaille. Il trotte pesamment sur ses pattes courtes... On connaît la figure très fine et rusée de ce petit quadrupède aux yeux luisants et bridés, le masque pointu, qui tient du porc et de la souris. Parfaitement équilibré pour la défense, son corps vigoureux est protégé par un bouclier de piquants aigus et durs, qui s'agrippe du front à la croupe, recouvre l'échine et les flancs ; mais la panse et les jambes ont un manteau de poils très doux et soyeux. Les muscles de son dos, s'il courbe la tête et ramène les pattes vers le ventre, le referment exactement. L'ennemi ne pourra l'ouvrir et faire sauter la serrure. Qui s'y frotte, s'y pique ; il bravera les plus terribles animaux et les plus malins. S'il flaire le moindre danger, il attend patiemment, chargé en énorme bague ; il s'entre-bâille et se verrouille plus vite. Il marche vers la proie dans cet appareil qui reste invincible. Gourmand d'insectes, de gros vers blancs, de limaces et d'escargots, de fruits et de racines, il est aussi cannassier, buveur de sang et mangeur de chair. Il fouille la terre, de son groin, à la manière d'un minuscule sanglier... S'il découvre dans une haie les œufs de la pintade coureuse, il s'en taille un bon repas, les perce et les suce, écrase les coquilles, et s'en va content. Il ne méprise pas les jeunes couvées d'oiseaux, s'il en trouve, ainsi que les tendres lapereaux. Il arrive qu'il se glisse nuitamment dans les poulaillers mal fermés ; il ne craindra pas d'attaquer les poulets, et même la mère, tandis qu'ils sont endormis sur le perchoir.

Il est assez prolifique : au mois de juin, sa femelle met bas une douzaine de petits... Tout l'hiver, roulé en pelote, il se cache dans un trou, sous un amas de mousse et de feuilles mortes ; il somméille jusqu'aux premiers rayons d'avril.

En somme, c'est un animal plus bienfaisant que nuisible. Il détruit la vipère ; il la saisit par surprise, avec sa mince mâchoire solide, et, tout de suite, disparaît dans sa fortresse hérissée d'aiguilles. Le serpent ne peut la forcer, il se débat longtemps et se crispe et fouette le sol, en inutiles efforts ; il retombe enfin, épuisé, inerte... Alors seulement, le vainqueur, à la fois citadelle et assaillant, s'ouvre et vient prendre son régala...

Des pensans assés que sa chair est

bonne à manger ; elle est excellente et fort savoureuse, en sauce au vin rouge, disent-ils. Ces intrépides, timent des bohémiens la recette. L'espèce qu'ils désignent sous le nom de « nez de goret » est la meilleure, à leur avis... L'autre, qu'ils appellent « tête de chien », est moins délicate et, même, ne vaut pas grand'chose.

## FRIBOURG

### La Foire aux provisions

On nous écrit :

La présente Foire aux provisions marque sur la première de beaux progrès, non pas tant en ce qui concerne les produits exposés, qui, l'an dernier déjà, étaient de premier choix, non pas seulement en ce qui a trait au chiffre des exposants et à la superficie des stands, mais aussi en ce qui regarde la présentation.

Il s'agit d'attirer le visiteur, d'intéresser l'indifférent (qui est un curieux qui s'ignore), de réveiller l'acheteur qui, lui aussi, parfois s'ignore, de pousser, d'amener, le passant à l'achat.

Il faut, par conséquent, que les stands présentent une tentation : tentation de mordre dans une de ces pommes de toute-grosceur, de toute couleur et de toute race ; tentation de goûter à ce jambon qui fait trouver que le porc, malgré son manque de tenue et d'esthétique, est un animal bien sympathique ; tentation de savourer un miel qui fera braver impunément tous les brouillards des mois à venir ; tentation encore de savourer l'or pâle du Vuilly, ou l'or plus profond et plus lourd de telle liqueur ; tentation de mordre à ce chocolat, d'essayer de ce fromage, d'emporter ce livre de cuisine aux recettes, sans doute, précieuses... Que de tentations ! Et auxquelles on succombe...

Mais, après avoir piétiné en long et en large les pavés raboteux de l'annexe, après s'être penché sur les fleurs de la cour, après avoir arpenté sans lassitude la salle de la Grenette, l'envie vient d'aller faire un tour à la taverne.

Une taverne ! Un mot qui attire, surtout quand on sait la valeur de ce qui s'y trouve, tant à manger qu'à boire. Une taverne ! C'est une salle basse voûtée, aux fenêtres étroites, où il fait frais quand, dehors, il fait chaud ; où il fait chaud, quand une bise aigre balaye les rues, amassant les feuilles mortes et chassant les passants ; c'est un lieu de repos pour les yeux éblouis, une source calmante pour les gosiers desséchés, une halte bienfaisante aux esclames affamés.

C'est un coin agréable, à l'atmosphère fleurie par la fumée, où flottent l'odeur de tous les tabacs, le fumet du vin blanc et l'haleine chaude de fondues onctueuses. Un coin agréable, qui incline à la familiarité, à l'éloquence, à l'optimisme et à l'indulgence. Le voisin de gauche, en toute sérénité, résout la crise mondiale, tandis que celui de droite raconte sans se lasser une très bonne histoire qu'on n'a, paraît-il, jamais entendue mais qu'on sait assurément par cœur ; tandis que celui d'en face vous fait comprendre sans pitié que vous n'entendez rien à rien.

Au mur, Paul Robert a fixé les traits du maître de céans : gigantesque et — merveille — souriant de toutes ses dents, qui paraissent autant de touches de piano.

Sur le gramophone, un disque tourne, sans se hâter, sans se lasser (« musique en conserve », a écrit Duhamel), qui vous rappelle que « Rosalie est partie » et vous rappelle que vous devriez bien en faire autant.

### Les visiteurs sont nombreux

De très nombreux visiteurs ont parcouru les vastes locaux de la Foire, hier mercredi. Hier soir, à la taverne, entre 7 heures et 9 heures, une centaine de soupers ont été servis par M. Morel.

Les visites ont été avant tout commerciales ; c'est ainsi que de nombreuses affaires ont été conclues dans tous les groupes de la Foire et particulièrement dans le groupe des fruits.

Des acheteurs sont déjà venus des cantons voisins, et notamment de Genève, Vaud, Neuchâtel, Argovie, Berne, Bâle et Zurich. Un acheteur de fruits est venu de Paris et a conclu d'importants marchés pour l'exportation.

### Marché aux oignons

Dix-huit marchandes du Vuilly ont tenu, hier, le marché aux oignons. Elles firent des plus satisfaites de leurs ventes et adressent un merci tout spécial et chaleureux à leurs nombreux acheteurs.

Les organisateurs de la Foire tiennent, à leur tour, à remercier les accortes vendeuses du Vuilly pour leur travail et leur dévouement. Souhaitons, dans l'intérêt général du pays, que le marché aux oignons de Fribourg, à l'occasion de la Foire aux provisions, devienne un événement traditionnel dans les annales fribourgeoises.

### Les assemblées

Les journées suivantes sont encore prévues jusqu'à la fin de la Foire :

**Mardi 3 octobre** : journée des apiculteurs fribourgeois ; comité de la Fédération des sociétés d'agriculture.

**Dimanche 4 octobre** : assemblée des horticulteurs romands ; réunion des anciens élèves de l'Ecole de laiterie de Péroldes et de Grange-neuve.

### Une vente importante

Le groupe des fruits signale une vente de 20,000 kg. de pommes de la même variété à un gros acheteur du canton de Vaud.

### Pour les enfants pauvres

On nous écrit :

Encouragées par un grand nombre de bienfaiteurs, les jeunes filles de langue allemande de la congrégation de Notre-Dame continueront la belle œuvre, entreprise ces dernières années, de confectionner des habits pour les enfants pauvres de Fribourg. A cet effet, une quête se fera au profit de cette œuvre. Les quêteuses accepteront avec reconnaissance soit des restes d'étoffes, soit des offrandes en argent. Qu'on veuille bien réserver un accueil empressé à ces jeunes filles, qui consacrent une partie notable de leur temps libre et de leur travail à cette œuvre si nécessaire.

### Le concours « Nos loisirs »

Les élèves des 3<sup>me</sup>, 4<sup>me</sup>, 5<sup>me</sup> et 6<sup>me</sup> classes primaires, et des 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> années de l'Ecole professionnelle, qui désirent participer au concours *Nos Loisirs*, sont priés de faire parvenir leurs travaux de vacances au Musée des Arts et Métiers, à Péroldes, d'ici au 15 octobre. Les travaux doivent être accompagnés du « journal ». Un avis ultérieur annoncera la date de l'ouverture de l'exposition.

### Un match Fribourg I - Central I

Dimanche après midi, au stade de Saint-Léonard, à Fribourg, aura lieu un match unique dans les annales du football fribourgeois. Fribourg I jouera contre Central I pour la Coupe suisse.

Jusqu'à maintenant Central I n'a joué que contre la deuxième équipe du Football-Club Fribourg. Cette fois, il devra soutenir une lutte énergique contre Fribourg I et montrer qu'il est capable d'inquiéter même les meilleures équipes. Fribourg I peut être assuré d'obtenir la victoire si on considère la différence de classe qui le sépare de Central I et les résultats honorables obtenus ces derniers dimanches contre des équipes de valeur.

La lutte sera extrêmement serrée entre les deux adversaires, qui sont animés d'une belle émulation et qui s'efforcent tous deux de faire honneur au football fribourgeois.

On connaît la composition des équipes. Fribourg I compte d'excellents joueurs, qui ont l'habitude des matches de Coupe ; Central I aura la même équipe que ces derniers dimanches ; elle est constituée de joueurs habitant les bas-quartiers.

Ce match va attirer au stade de Saint-Léonard une foule de spectateurs. Un service spécial de tramway a dû être prévu.

### Pour la future église de Sainte-Thérèse à Château-d'Œx

Dons reçus à la Librairie catholique : M. Joseph Chaubert, Pont-la-Ville, 26 fr. Anonyme, 20 fr. Anonyme, 20 fr. Anonyme, 1 fr. Anais Sch., 5 fr. Anonyme de Corpataux, 50 fr.

### Mois du Rosaire à la cathédrale

Tous les soirs du mois d'octobre, à 6 h. 1/2, il y aura la récitation du chapelet et la bénédiction du Saint Sacrement. Exceptionnellement, demain, premier vendredi du mois, cette récitation se fera à 8 h. 1/2 du soir, et non pas à 6 h. 1/2.

### Eglise de Saint-Pierre

Premier vendredi du mois

Messes à 6 h. 1/2, 7 h., 8 h., avec communions. Le soir, à 8 h., chant des litanies du Sacré Cœur, sermon et bénédiction du Saint Sacrement.

### Larousse du XX<sup>me</sup> siècle

S'il est vrai qu'un simple croquis (et à plus forte raison une photographie) en dit plus qu'un long rapport, il n'est sans doute pas d'ouvrage mieux conçu pour renseigner et pour instruire que le *Larousse du XX<sup>me</sup> siècle*, car jamais l'image n'avait été aussi étroitement, aussi judicieusement associée au texte. Feuilletez, par exemple, les derniers fascicules parus, qui, avec la lettre M, achèment le lecteur vers la fin du quatrième volume ; voici, en regard de l'article *Manuscrit*, une double planche de très curieux spécimens d'écritures anciennes classiques et orientales ; un peu plus loin, deux planches, reproduisant, avec toute la finesse désirable, les plus belles médailles des diverses époques. Dans un autre ordre d'idées, citons encore, pour la délicatesse de ses coloris, un tableau de *marbres* de toutes provenances ; pour l'amusante variété des costumes, une revue complète des uniformes portés dans la *Marine*, du XVII<sup>me</sup> siècle à nos jours ; des *mappe-mondes*, en plusieurs couleurs, des tableaux et chefs-d'œuvre de nos musées, etc., sans préjudice des innombrables gravures intercalées dans le texte : animaux, plantes, machines, monuments, portraits : notons au hasard, parmi ces derniers, ceux de *Karl Marx*, *Masaryk*, *Matisse*, *André Maurois*, etc.

*Bulletin mensuel* de l'Association catholique internationale des Œuvres de protection de la jeune fille. — Septembre : Communications du Secrétariat international. — Message de Sa Sainteté Pie XI. — Congrès international de Budapest. — L'infante Isabelle. — Echo des comités. — Une reconfortante appréciation. — La fête des costumes suisses à la Protection de Genève. — Réunion du Bureau des Ligues féminines à Varsovie.

### Almanach du Pèlerin 1932

Prix : Fr. 0.70.

### AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

FRIBOURG

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Péroldes, 38

*La Suisse sportive*, Lausanne, N° 22, 16 septembre : Jean Linder gagne le II<sup>me</sup> tour pédestre du Léman, par Abel Vaucher. — Yachting : Régates de la Société nautique de Genève, par L. Bd. — Les épreuves pédestres par l'image. — Alpinisme : Quelques mots sur l'emploi de la corde, par Pierre Cabot. — Tennis : Le tournoi international du Club des sports de Lausanne. — Le piéton, par Gl. — Football : Le match Urania-Lugano, par Maurice Henneberg. — Cyclisme : La course Berne-Genève. — Communiqués. — Actualité sportive. — Notre calendrier sportif.

(Réclame.)

## A travers les Stands de la Foire aux Provisions

### Une place d'honneur

est certes celle qui est réservée à la Société cantonale d'apiculture. Ces amis de l'inlassable butineuse ont mis tout en œuvre pour démontrer la multiplicité des ressources qu'une apiculture bien comprise peut produire. On admire successivement de superbes cadres de miel. Ces rayons épousent parfois des formes diverses et on en remarque qui représentent des cours et des étoiles. Les apiculteurs fribourgeois ont formé la cire en d'élégantes moulures qui sont très décoratives. Nombreux sont les visiteurs de la Foire qui se munissent de quelques boîtes de miel, que l'on peut se procurer, aux meilleures conditions, au stand même. Voilà un excellent préventif pour les maux de gorge ; de bonnes tartines feront aussi la joie de toute la maison.

### Toujours de meilleures récoltes

« POUR QUI SE SERT DES OUTILS « SENIOR », LES TRAVAUX DE JARDINAGE SONT UN VRAI PLAISIR ».

Voilà certainement le désir de tous les agriculteurs. LA MARSAS S. A., Machines agricoles, rue Saint-Pierre, 16, à Fribourg, qui, depuis de nombreuses années, fournit aux agriculteurs fribourgeois les machines agricoles les plus perfectionnées, expose à la FOIRE ses fameux appareils « SENIOR ».

Par l'emploi de ces derniers, on économise un temps toujours précieux. Précisément au moment du labourage, lorsque le travail s'accumule, souvent outre mesure, le propriétaire d'un « SENIOR » peut utiliser le temps favorable et terminer son travail en une heure, alors qu'il faudrait la journée d'un ouvrier s'il n'avait pas connu les avantages qu'offre le semoir « SENIOR ». Cet appareil trace lui-même les rangées de semences, place celles-ci uniformément et à la profondeur voulue dans le sillon, recouvre et comprime. Le fait de recouvrir le sillon immédiatement supprime les dommages causés par les oiseaux. La profondeur peut être réglée à volonté en levant ou baissant le petit soc. Jamais un homme ne pourrait semer à la main si économiquement et si régulièrement. Déjà l'économie de semence permet de récupérer les frais d'un semoir « SENIOR ». Un autre avantage présenté par nos appareils est que les plantes se développent uniformément, ce qui augmente la récolte.

Les tours de mains que nécessite un semoir « SENIOR » sont très simples ; il ne faut pas d'habileté spéciale.

Avec chaque appareil est joint le mode d'emploi rédigé dans les principales langues. Agriculteurs, profitez de la Foire aux provisions de Fribourg, voyez ces appareils et adressez-vous sans frais et sans engagement à « MARSAS S. A. », qui est la seule concessionnaire pour la Suisse. Téléphone. 708.

### Les fleuristes en vogue....

ont obtenu bien des témoignages d'admiration par les véritables travaux d'artistes floraux qu'ils ont exécutés à la Foire aux provisions. Leur grand bateau de fleurs vogue bien parmi le grand succès remporté et tous les suffrages s'accordent à reconnaître que le prix d'honneur obtenu au concours horticole de la Foire est pleinement mérité. MM. Giller, frères, boulevard de Péroldes, 23, ont démontré leur capacité, et nul doute que les amis des fleurs se rappellent qu'un travail floral exécuté à la perfection doit être confié aux **Fleuristes en vogue**, qui méritent d'être encouragés, dans leur travail si élégant.

### Une boîte de 7 lieues....

est exposée par les **CHAUSSURES DOSSENBACH** qui ont eu l'excellente idée d'utiliser un endroit propice pour y placer un soulier de montagne géant, rappelant à la foule des visiteurs de la Foire, que cette maison, qui fête son cinquantième, est vraiment à la hauteur de sa réputation. Les **Chaussures Dossenbach**, groupent à leur originale exposition quelques-uns des plus solides modèles de souliers de sport : ski, montagne, chasse, patin. Nous avons constaté le prix particulièrement avantageux des beaux modèles exposés et une précaution qui devrait aller de pair avec une visite à la Foire aux Provisions serait de s'assurer un bien aisé certain cet hiver en achetant une chaussure qui porte la marque de l'ancienne maison de confiance : **CHAUSSURES DOSSENBACH**, aux Arcades, Fribourg et Moral.

## Spaghettis...

# Taverne de la Foire

Vendredi 2 octobre

1 franc la portion

100,000 ménagères ne peuvent guère avoir tort, si elles proclament, après de conclutantes expériences, que le

*Virgo du curé St. Nivalde*

est l'idéale boisson de famille, salubre, d'un goût parfait, qui est bien volontiers aussi bien par les personnes saines et bien portantes que par les malades et les enfants. Virgo procure la même délectation que le meilleur café colonial — mais il est exempt de substances nuisibles. C'est pourquoi « Virgo » s'est si rapidement recommandé d'une porte à l'autre.

Fr. 1.35 le paquet de 500 gr.



# L'héritière et la montreuse de marionnettes

par Edouard de KEYSER

Les barques déposaient enfin les passagers sur la terre ferme, devant une grande place dont les palais avaient été détruits par la toute dernière révolution. On ne les reconstruisait pas. La révolution suivante était toujours si proche qu'on n'arrivait pas au troisième étage sans être rasé à coups de canon.

— Seule ! cria Servane, quand elle n'entendit plus sur le pont le remue-ménage des voyageurs, ces trouble-fête des bateaux.

Elle descendit et jeta l'ancre en face de chez Camarès. La fenêtre était close, mais les rideaux n'étaient pas tirés. A l'intérieur, le garçon arrangeait le lit. Servane regarda les colonnes nues et roses qui mettaient un crâne chauve au joli visage de Lisbonne.

Bonheur ! En partant, le garçon ne ferma pas les rideaux.

Servane lui eût volontiers, pour ce fait, donné un pourboire royal, mais elle réfléchit à temps que ce serait contrarier le secret nécessaire à son œuvre.

Elle sortit de son sac la fameuse loupe qu'Ariette ne connaissait encore que de réputation. Sur la table, elle vit des papiers épars. Une feuille commença... Servane retrouva l'écriture impérative, les barres de « t » dures et grosses. Hélas ! Elle dut se rendre à l'évi-

dence. A deux mètres, sa loupe ne servait à rien. Elle ne se découragea pas pour cette ridicule anomalie de physique et courut chercher ses jumelles.

Quand elle revint, il y avait, sur le pont, un Chinois dont le costume tenait du complet et du pyjama. Affreux et court, il ricana tout seul, en regardant la ville. Il sembla aussi ennuyé que Servane de ce voisinage et plongea dans un sabord.

Le champ de bataille restait à l'armée la plus vaillante. Servane évita un matelot en mal de peinture. (Je n'ai jamais compris pourquoi les matelots peignent tant, au lieu de monter aux mâts; de prendre des ris comme dans la vieille marine, de se produire là-haut, vers les lunes, en un tas d'exercices sans doute inutiles et dangereux, mais si distrayants pour les passagers.) La jumelle fut mise au point. Servane se cala définitivement contre la fenêtre et regarda.

Avez-vous essayé de lire à deux mètres une feuille dont la direction fait un angle droit avec votre ligne visuelle ? Faites l'expérience. Après, vous comprendrez tout le mérite de mon héroïne. Ajoutons qu'il fallait déchiffrer mot par mot et, entre chaque syllabe, épier autour d'elle s'il n'arrivait personne qui eût sottement interprété son geste; vous ne serez pas surpris que cette besogne eût demandé une petite heure et que le déjeuner des secondes fût sommé lorsque vaincue, les larmes aux yeux, le cœur en déroute, Servane regagna sa cabine. Affalée sur sa couchette, elle redit tout haut, sans se tromper d'un seul mot, ce qu'elle venait de lire :

« Je le sais : ils sont deux, qui ont juré ma

mort, car elle seule peut leur ouvrir le chemin. Mais je ne les crains pas pour elle. Si c'est le trépas que je dois rencontrer, il me trouvera debout, gouaillier, et content, après tout, de ce que fut ma vie.

« Comment je fus averti ? Les coïncidences sont étranges et moqueuses... J'ai pu rêver de vaincre, car j'y trouverais la fortune. La défaite ne me laisserait pas vivant. Mais, après tout, que suis-je ? Qu'ai-je été ? Un bon à rien, dépensier, paresseux. Bourreau des miens, tyran des autres ?... Si tu crèves, qui réclamera ta peau ?... »

C'était d'un tel homme qu'elle s'était éprise, et qu'elle resterait amoureuse ? D'un homme qui (dans une manie d'écriture sa confession qui elle-même semblait anormale), se recommandait inutile et nuisible ? Cette lutte mystérieuse, quel enjeu avait-elle ? L'or, oui ! Mais avec quelles bases d'honnêteté ?

Un désespoir profond la ravageait. Elle se demandait si elle ne quitterait pas l'Hoëlie à Madère. Daniel ne valait pas qu'on s'occupât de lui... Bourreau des siens, tyran des autres... Qu'il courût à sa destinée, avec des moyens de ruffian ! Sous ses dehors de civilisé, de mondain, il cachait une âme de bandit. Il vivait peut-être d'expédients...

Ces mots lui firent encore plus mal et ne servirent qu'à lui démontrer qu'elle l'aimait plus qu'elle ne l'avait cru.

Le résultat fut logique. Les yeux encore rouges, elle était penchée au bastingage lorsque les passagers remontèrent à bord. Les vedettes automobiles revenaient toutes à la fois, mais Servane avait déjà repéré Camarès. Il bavardait avec les Frèche. Elle eut envie de lui crier :

— Lâchez-les donc, ces femmes ! Ce ne sont pas elles qui vous sauveront.

Il la salua de loin et s'engouffra dans l'escalier de la course. Kate, qui pointait avec Ariette, jeta de tous côtés des regards impatients. La jeune montreuse de marionnettes prit le bras de sa nouvelle amie.

— Vous avez pu lire ? demanda-t-elle en l'entraînant.

Les mains de Servane attestèrent le ciel, et Ariette en inféra que les nouvelles n'étaient pas bonnes.

— Racontez tout de même.

Comme si elle avait récité du Sophocle, Mlle Roquetinbaud déclama le passage qu'elle avait surpris.

Ariette mordillait ses lèvres.

— Evidemment... Ça promet de l'animation... Une seule remarque...

— La pauvre potelée lui ferma la bouche.

— Ne la faites pas, Ariette. Je l'ai faite moi-même, mais je ne veux pas l'entendre.

— Elle est sage, pourtant, et vous devez avoir le courage d'y réfléchir. Vaut-il la peine que vous vous occupiez de lui ? Que vous l'aimiez ?

— Nous sommes intuitives, nous autres femmes... Et il me semble que ce Camarès est digne de l'amour. Un être d'aventures, soit. Une sorte de colonial, de sauvage, mêlé à un tas d'historiens. Ça pullule dans le Nouveau Monde. Rien qu'au cinéma...

Elle s'arrêta net.

— Ne l'auriez-vous pas aperçu, par hasard, quand tout le monde était descendu ?

— Qui ?

— Lui... Lui... Harold...

— Je n'ai vu sur le pont qu'un affreux Chinois.

— Tant pis... D'ailleurs, cela m'indiffère, puisque je n'aurais pas été présente.

Ensemble, elles se retournèrent. Camarès tombait entre elles, sans qu'elles l'eussent entendu venir.

Il avait d'ailleurs des semelles de caoutchouc. Ses yeux riaient. Il semblait tranquille, reposé.

— Bonjour, mesdemoiselles... Cintra vous fut accueillant ?

— Je n'y suis pas allée, répondit Servane, qui rougissait.

Il la regardait de haut. Comme elle était à la fois petite, ronde et jolie, cette descendante des lamés et des mousselines à fleurs !

Elle se sentit observée et perdit la tête.

— Mais je descendrai à Madère ! cria-t-elle très haut, comme une menace, avec des gestes incohérents qui disaient au revoir à deux nuages pressés.

— Nous descendrons ensemble, si vous voulez, dit-elle. J'aime Madère.

Servane vit tout de suite le parti qu'il convenait de tirer de cet aveu.

— Les fauteuils nous attendent, dit-elle.

Elle se laissa tomber dans le sien, sur lequel traînait encore son plaid et La Poésie, par l'abbé Brémont.

(A suivre.)

1931/32

Tout l'hiver, à couvert des rhumes ! grâce à

Gaba

## Automobilisme

Le XXV<sup>e</sup> Salon de l'Automobile de Paris

Aujourd'hui, jeudi, à 9 heures, le Salon de l'Automobile de Paris a ouvert ses portes.

Rappelons que cette première série, qui va du 1<sup>er</sup> au 11 octobre, comprend les classes suivantes :

Voitures automobiles et châssis de tourisme. Carrosseries pour automobiles de tourisme. Fabricants et commerce d'accessoires, bandages, roues, organes mécaniques et pièces détachées pour châssis ou carrosseries, remorques légères, articles d'équipement pour passagers et voitures de tourisme, distributeurs d'essence, carburants, huiles de graissage ; petit outillage de garage mobile et spécial pour automobiles.

Le XXV<sup>e</sup> Salon de l'Automobile de Paris sera officiellement visité par le président de la République française, demain, vendredi.

La coupe des Alpes de 1932

On télégraphie de Milan que les délégués des Automobile-Clubs d'Autriche, d'Allemagne, de France, d'Italie et de Suisse, réunis pour établir le règlement de la coupe des Alpes pour 1932, ont envisagé de désigner Rome comme point d'arrivée des concurrents.

Les délégués se sont réservés de fixer définitivement le règlement de cette coupe au cours de la prochaine réunion de la commission sportive internationale, qui se tiendra à Paris le 7 octobre.

Les records de vitesse sur terre, sur eau et dans les airs

Au Salon de l'Automobile de Londres, du 15 au 24 octobre, à l'Olympia, seront exposés, à la place d'honneur, tous les engins qui ont permis à l'Angleterre d'acquiescer la suprématie dans la conquête des records de la plus grande vitesse sur terre, sur l'eau et dans les airs.

Dans un vaste stand central seront présentés : l'automobile Blue Bird, qui a servi à Malcolm Campbell pour la conquête de la vitesse sur terre, avec 395 kilomètres de moyenne horaire, à Daytona (Floride) ; l'appareil Supermarine 6 B, qui a gagné la coupe Schneider et battu le record du monde à 610 km. de moyenne ; le bateau Miss-England-II, qui a participé au meeting de Detroit, et qui fut piloté par Kaye Don. Cette embarcation est actuellement en réparation dans les chantiers de la maison Rolls, à Derby, qui doivent la remettre au point pour être exposée à ce Salon.

## LA VIE ÉCONOMIQUE

Protectionnisme douanier français

Un décret du 27 août a réglementé l'importation en France des bois et des vins étrangers. Cette mesure vient d'être étendue à d'autres produits par un nouveau décret. Il s'agit du bétail, des viandes fraîches et préparées, du lait et des produits laitiers.

Le gouvernement français a décidé de restreindre l'importation de ces produits. Toutefois, l'importation est seulement réduite de manière à être ramenée aux quantités moyennes des années antérieures. Quelques-uns des produits compris dans le décret figurent dans des accords commerciaux par lesquels la France s'interdit toute augmentation de droits de douane. Elle estime que son décret ne contrevient pas à ces accords, puisque les droits ne sont pas relevés. (?)

Cependant, en ce qui concerne les produits dont les droits sont fixés dans des accords commerciaux, une disposition spéciale, publiée sous forme d'avis aux importateurs, suspend provisoirement l'effet du décret. Cette mesure a été prise à l'effet de ne pas modifier brusquement le régime des échanges avec les pays auxquels la France est liée par des conventions de commerce et pour permettre aux ressortissants de ces pays de pouvoir livrer les produits ou marchandises faisant l'objet de contrats antérieurement conclus.

Le travail dans les mines de la Ruhr

Le ministre du travail du Reich a déclaré obligatoire la sentence arbitrale sur la durée du travail dans les mines de la Ruhr. La question des salaires sera réglée par voie de décret.

Conflits dans l'industrie suisse

Une assemblée des ouvriers de la maison Escher Wyss et C<sup>o</sup> a déclaré inacceptables les réductions de salaires envisagées.

\*\*\*

La commission de fabrique des ouvriers de Brown-Boveri, à Baden, a décidé de faire appel à l'office cantonal de conciliation, du moment que les propositions de l'assemblée de l'usine concernant la réduction des salaires envisagée ont été refusées et que de nouvelles propositions n'ont été admises que dans des points secondaires rendant la solution inadmissible.

## Publications nouvelles

E. Laveillé, S. J. — *L'âme d'un prêtre*. Mgr Laveillé dans ses souvenirs, ses notes intimes et sa correspondance. In-16 de 300 pages, avec portrait, 12 fr. Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-VI<sup>e</sup>.

Le prélat dont la plume évoqua tant de nobles et saintes figures était lui-même demeuré presque totalement inconnu. Le présent livre nous le révèle, et il n'apparaît nullement indigne de figurer à côté des prêtres éminents qu'a fait revivre son talent de biographe.

Ces pages, recueillies par une main pieuse dans ses écrits inédits, nous font voir Mgr Laveillé tel que l'on connaît ses amis, tel qu'il se jugeait lui-même devant Dieu. On y retrouve l'homme et le prêtre, l'apôtre et l'écrivain, le poète et l'amateur d'art, et l'on ne saurait dire lequel est le plus attachant.

Lecture aussi bienfaisante qu'agréable, non seulement pour les membres du clergé, mais pour quiconque saura reconnaître, dans le don de soi à Dieu et aux âmes, la meilleure joie et la suprême beauté de la vie.

Charles Foley. *Les émotions de tante Jane*. Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris ; prix : 2 fr. 75.

Il y a des livres dont le destin est d'être lus par tous et de connaître un renouveau toujours égal. Dans toute l'œuvre de Charles Foley, pourtant si fameuse et si répandue, on chercherait en vain un livre qui ait connu un engouement supérieur à celui qui accueille *Les émotions de tante Jane*.

Quelle piquante situation que celle de Jane Louvier à qui l'on annonce l'arrivée d'un petit neveu et qui voit arriver un élégant jeune homme de vingt-huit ans ! Comment cette situation se dénouera-t-elle ? C'est le secret du maître enchanteur qu'est le romancier de *Pernette en escapade*, du *Cygne au collier d'or* et du *Parc aux oiseaux bleus*. Et cette originale fiction aura été pour lui le prétexte à créer de plaisantes silhouettes, comme celles de

Pauline et de l'esroc Rufin, et de touchantes figures de serviteurs, comme celle du brave jardinier Foyoux.

Science et monde du 24 septembre. — L'actualité de la semaine. — Faux titres, faux billets, faux tableaux, devant l'expertise scientifique, par Jean Marchand. — A propos du prochain Salon : voiture américaine ou voiture française ? — Quel est l'âge de la terre ? par Jean Labadie. — Les dessins animés au cinéma découlent d'une technique fort simple. — La coupe Schneider a été gagnée définitivement par l'Angleterre. — Le vent et les insectes, de C. Pierre.

Science et monde, hebdomadaire scientifique en héliogravure, paraît chaque jeudi ; le numéro : 1 franc. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

†

La Société suisse des commerçants, section de Fribourg

fait part du décès de

Madame Louise Jaquenoud

mère de son membre du comité

L'enterrement a eu lieu ce matin.

†

L'« Avenir »

Société de secours en cas de maladie

fait part du décès de son membre actif

Madame Louise Jaquenoud-Longchamp

L'enterrement a eu lieu ce matin, à l'église de Saint-Pierre, à 8 h. 1/2.

## A vendre

2 bonnes jumelles de 5 ans, faute d'emploi, chez Elol Châtton, fermier, Torny-le-Grand. 14828

A vendre pour cause de décès AUTO 6 HP

2 pl., bonne grimpeuse, revis, moteur neuf. Bonne occasion. — S'adresser : Mme M. Rochat-Page, rue du Stand, Sainte-Croix.

A vendre une bonne boulangerie

au centre de la ville de Fribourg. S'adresser par écrit s. chiffres P 41212 F, à Publicitas, Fribourg.



FOURNEAUX

à pétrole, émaillés, depuis Fr. 20.—

E. WASSMER, S. A., Fribourg. 47-34 F

Pour une bonne plume-réservoir adressez-vous

LIBRAIRIES SAINT-PAUL

Place Saint-Nicolas, 130 et Avenue de Pérolles, 33

TOUTES MARQUES : Waterman's, Parker, Monte-Rosa, Paillard, etc.

TOUS PRIX (de 5 à 45 francs)

RÉPARATIONS PROMPTES ET SOIGNÉES

Suisse allemande

18 ans, connaissant les langues, adroite et capable, demande, pr le plus tôt possible, place dans magasin ou bureau, évent. aussi p<sup>r</sup> aider au ménage. Adr. offres à M. Sign. Studer, Feigelsstr. 6, Olten.

## A LOUER

appartement de 4 à 5 pièces, avec dépendances, au 1<sup>er</sup> étage de la ferme du Botzel, à partir du 25 octobre prochain. 14800. Pour voir et traiter, s'adresser au bureau du soussigné. G. Meyer, architecte.

Librairie Papeterie Vve J. C. Meyer Fribourg  
**Rentrée du Collège**  
TOUS LES LIVRES pour toutes les CLASSES  
GRAND CHOIX de cahiers bleus et toile ciree, à des prix très avantageux  
**Plumes-réservoir Zehringen**  
de Fr. 7.50 à Fr. 15.-

Capitole Du 2 au 4 octobre inclus  
**Théâtre GROCK**  
en personne av. son programme de Music-Hall.  
Tous les soirs à 20 h. 30. Dimanche mat. à 15 h.  
Tarif des places : 2 fr. 20 à 5 fr. 50.  
Faveurs généralement suspendues. 105-10  
Location ouverte à la Caisse du Capitole.

**Immeuble**  
A VENDRE jolie petite maison, bien située et ensoleillée, avec jardin et dépendances. Prix avantageux.  
S'adresser par écrit s. chiffres P 14590 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE  
**jeune fille**  
propre et de confiance, pour la cuisine et la tenue du ménage. 14827  
S'adresser à Mme Bugnard-Hell, Boulangerie, Fribourg, 28, rue de Romont.

**AU FAISAN D'OR, FRIBOURG**  
RUE DU TIR N° 15 • TÉLÉPHONE 9.37 •  
**J. AELLEN, COMESTIBLES**

**Poissons frais**  
Baisse de prix ! Profitez !  
VENDREDI matin et dès jeudi après midi, grande vente de superbes  
**Cabillaud blanc, Colin français, BONDELLES** de Neuchâtel,  
**FILET** frais, **SAUMON, Merlans, Raie, Truites vivantes.**  
Tous les jours  
**GIBIER** du pays  
LIÈVRES FRAIS, CIVET de LIÈVRE et CHEVREUIL au détail, etc.

**Location d'auberge**  
Pour cause de santé, la commune de Villars-le-Gibloux, met en location, par voie d'enchères publiques, le lundi 5 octobre, à 14 heures, son établissement sous l'enseigne « PINTÉ DU CHASSEUR » avec ses dépendances et 10 poses de terrain. 14643  
Par ordre : Le secrétaire.

**Représentants sérieux**  
SONT DEMANDÉS pour machines à coudre.  
S'adresser par écrit sous chiffres P 13715 F, à Publicitas, Fribourg.

**Vente juridique**  
(1<sup>res</sup> enchères)  
L'office des poursuites de la Broye, à Estavayer, exposera aux enchères publiques, le 5 octobre 1931, à 11 heures du matin, à son bureau :  
1<sup>o</sup> Actiens STEFA, S. A. appartenant à M. Albert Girard, ancien directeur. 14829  
Le préposé.

**A vendre**  
50 kg. de coings à 50 cts. le kg., chez M. HENRI PERRIARD, URSY. 7500  
**A LOUER**  
appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. — A la même adresse à vendre maison de campagne avec un peu de terre. 41217 F  
S'adresser à M. Fr. Bersier, Matran.

## Jeune fille

de 16 à 18 ans, est demandé, tout de suite, pour un petit ménage de deux personnes. 14807 F  
S'adresser : 59, rue de Lausanne, au magasin.

ON DEMANDE une  
**Personne**

de confiance, de 20 à 30 ans, sachant cuire, p<sup>r</sup> aider au ménage et au café. Entrée : 15 octobre ou à convenir.  
S'adresser : Publicitas Fribourg, sous P 14803 F.

ON DEMANDE une

## Jeune fille

de la campagne, de 15 à 16 ans, pour aider au ménage. 14823  
S'adresser au café du Moléson, Fribourg.

ON DEMANDE

## Jeune fille

de 18 à 22 ans, brave et honnête, pour aider au ménage et servir au café. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous P 14818 F.

ON DEMANDE

## jeune fille

pour les travaux du ménage. Entrée tout de suite. S'adres. sous P 14824 F, à Publicitas, Fribourg.

Commerce de la place demande

## commissionnaire

S'adresser par écrit s. chiffres P 14822 F, à Publicitas, Fribourg.

## A vendre

une maison, à l'état neuf, comprenant logement, écurie, remise et cave, ainsi que 5 poses de bon terrain. Eau intarissable. S'adresser à Victor Schröter, à Chandossel (Lac). 14817

A céder bon commerce de

## vélos, motos et autos

avec atelier mécanique  
Affaire intéressante pour preneur sérieux. 3209  
Ecrire sous P 3209 X, à Publicitas, Yverdon.

## A VENDRE grand harmonium

à 2 claviers et pédalier. G. Vuille, MORGES (Vaud), place Ch. Dufour, 5. 19176 L

## Pièces FORD

mod. A et mod. T, seul dépôt pour le canton de Fribourg : Daler, frères, Garage Capitole, tél. 650. Pièces d'occasion pour ancien mod., rabais 50 %. envoi contre rembourse.



# A la Foire aux Provisions,

on peut acheter aux meilleures conditions, les meilleurs produits du sol fribourgeois; ménagères, hôteliers et restaurateurs profitent.

Entrée d'approvisionnement à 30 ct., dès 8 h. à 10 h. du matin

## Clinique dentaire

9, Avenue de la Gare, FRIBOURG, vis-à-vis de l'Hôtel Terminus

Extractions des dents garanties sans douleur.  
Plombages: porcelaine, argent et or, couronnes, ponts.  
Institut spécial pour dents artificielles

Prix très raisonnables

Nouvelle Direction : **E. DESCOMBES**

DIPLOMÉ mécanicien-dentiste, Neuchâtel  
DIPLOMÉ du « Fortbildungsinstitut der Deutschen Dentisten », Berlin.  
DIPLOMÉ fédéral, Bâle. 158-6

Personnel ST-VINCENT, TAVEL, Fribourg  
**ECOLE ALLEMANDE**

pour jeunes filles de langue française  
Branches commerciales: Sténographie, dactylographie, comptabilité. — Anglais. — Musique.  
**ECOLE MÉNAGÈRE**  
Prix modérés. — Demander prospectus. 13833



En cas de brûlures, blessures et toutes inflammations de la peau, utilisez le

**BAUME DU CHALET**

Fr. 1.50 le tube, dans pharmacies et drogueries.

## Plantahof et Mont-Calme 22

les deux meilleures variétés de froment sont vendues au **Marché-concours de semences à GUIN**

Ce marché dure pendant toute la période de semences d'automne. On vend seulement du froment visité et approuvé. 170-1  
Adressez vos commandes au Syndicat des sélectionneurs de la Singine, à Guin (tél. 75).



**STENO-DACTYLO LEÇONS**

Travaux dactylographiques. Circulaires. 10435  
Mme SCHMID, Vignettaz, 21.

**Raisin de table tessinois** 1211-3  
très doux, à Fr. .40 le kg., expédié par Marioni S. Claro (Tessin). No 19.

**ON DEMANDE jeune fille**  
pour aider à la cuisine et servir au café.  
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14675 F.

**ON DEMANDE bonne sommelère**  
connaissant bien son service.  
Faire offres écrites à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14749 F.

**A VENDRE**  
1 wagon de pommes de terre « Mille fleurs ».  
S'adr. : Fischer Félix, au Bugnon, Matran.

**Téléexpress 1932**  
avec Calendrier, Foires. Horaire, adresses maisons recommandées et Liste prop., Automobiles frib., paraîtra 74-10 F.

**en décembre**  
Répertoire téléphonique et commercial le plus apprécié.

**A louer**  
bel appartement de six pièces, confort moderne; entrée tout de suite ou à convenir. Prix de location très avantageux.  
S'adr. : « LA SUISSE », place de la gare, 38, Fribourg. 14573 F.

**LOCAUX A LOUER**  
pouvant servir de magasins, laiterie ou primeurs, ou dépôt. Boulevard de Pérolles. 14006  
S'adr. chez M. Clamma, rue de l'Industrie, 2.

**Mortadelle de Bologne**  
qualité extra, livrée demi-port payé, à Fr. 3.50 le kg.

**Boucherie chevaline**  
Martigny (Val). Tél. 278.

**Location de maison et terrain**  
La Société de laiterie de Middel expose en location, par voie de soumission, pour le terme de 6 ans, le bâtiment et terrain qu'elle possède au village de Middel et comprenant: habitation, grange, écurie, remise, ainsi que 3 poses de terre attenante.  
Pour voir les immeubles et prendre connaissance des conditions, s'adresser à M. Emile Toffel, secrétaire de la société.  
Déposer les soumissions auprès du président, jusqu'à mardi, 6 octobre, à 20 heures.  
Mises en location de terrain.  
Vendredi, 9 octobre, la même Société exposera aussi en location, par voie de mises publiques, le terrain qu'elle possède à Middel, soit environ 15 poses de bonne terre cultivable divisée en 7 parcelles. 14655 F.  
Rendez-vous des miseurs à 14 heures, au Café Agricole.

**Chaussons gris et noirs**  
pour dames, messieurs et enfants, au grand complet. Nouveaux prix.  
**KURTH FRIBOURG**

**Compagnie d'assurance suisse demande**  
pour le canton de Fribourg, inspecteur et agents. Pour personne sérieuse et active, affaire intéressante.  
Offres écrites sous chiffres P 14808 F, à Publicitas, Fribourg.

**Bureau de brevets d'invention**  
A. BUGNON  
Physicien dipl. de l'Ecole polytechnique fédérale  
Ancien expert technique au Bureau fédéral de la propriété intellectuelle 1633/1  
LAUSANNE, Grand-Pont, 2

**THÉ amaigrissant « Rophaien »**  
le meilleur préservatif contre l'obésité, les accumulations de graisse, la corpulence et leurs suites.  
Mme Gh. A. à B., écrit: En quatre semaines, j'ai employé la moitié de votre thé: j'ai déjà maigri de 7 livres et m'en trouve très bien. 176 L.  
Expédition prompte par poste.  
Cartons à Fr. 1.80 et 3.50 seulement par L'HERBORISTERIE « ROPHAÏEN » Brunnen, 16.

**On demande à acheter**  
immeuble de rapport, situé dans la rue principale, à Fribourg.  
Faire offres par écrit, avec indication du prix, sous chiffres P 14317 F, Publicitas, Fribourg.

**DOMAINE à louer dans la Glâne**  
Beau domaine de 29 poses, complètement plat, vaste bâtiment avec pont. Situation exceptionnelle. Ecuries modernes, à 2 min. gare C. F. F. et laiterie. Commune sans impôts. — Cédéral détail et chédaï. Entrée: 22 février 1932.  
S'adresser sous chiffres P 14812 F, à Publicitas, Fribourg. 14812 F.

### OCCASION — à vendre

potagers à bois, 2 et 3 trous, réparés à neuf, plusieurs lits complets à 1 et 2 places, également réparés à neuf, lits d'enfants, deux armoires blanches, 1 grande étagère de cuisine, canapé, divan, fauteuil, chaises rembourrées, tables de chambre, rondes et ovales, armoire à glace à 1 porte, dressoir, commodes, etc., etc.

**Au magasin Grand'rue, 38 Fribourg.**  
**PRINCE** Téléph. 12.18. 165-20

Dimanche et lundi, 4 et 5 octobre

## Bénichon à Cordast

à l'Hôtel de l'Etoile

avec jeu de quilles aux pains de sucre  
Invitation cordiale 14813  
La Société de tir et famille Bieri.

**BOIS DE CHAUFFAGE**  
SCIÉ - COUPÉ  
SAPIN - CHÊNE - FOYARD  
BOIS D'ALLUMAGES  
MOULES-DE-CUENAU  
FAGOTS-DE-LIGNURES  
LIVRAISON-A-DOMICILE  
**WINCKLER & CIE S.A.**  
PONT-DE-PÉROLLES - TEL. 2.08

On demande, pour Lucerne, dans bonne famille, jeune 38047 Lz

**bonne à tout faire**  
Occasion de se perfectionner dans la cuisine.  
Offres avec certificats et photographie, à Mme Oligati, Rigistr., 56, Lucerne.

**Jeune fille**  
(pouvant loger et manger chez elle), est demandée pour petits travaux de ménage et commissions. 14810 F  
S'adr. à Mme Baillod, coiffeuse, Criblet, 4.

**ON DEMANDE**  
une cuisinière et une fille de cuisine, p<sup>r</sup> petit hôtel.  
S'adresser à Publicitas, Butte, sous P 3067 B.

**Un teint velouté**  
résulte de l'emploi journalier du véritable **Savon au Lis** **Sait de Sigmund**

**ON DEMANDE**  
pour Romont  
jeune fille de toute confiance pour les travaux du ménage et aider au magasin. Vie de famille.  
Ecrire à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14805 F.

**ON DEMANDE**  
une cuisinière et une fille de cuisine, p<sup>r</sup> petit hôtel.  
S'adresser à Publicitas, Butte, sous P 3067 B.

**ON DEMANDE**  
une cuisinière et une fille de cuisine, p<sup>r</sup> petit hôtel.  
S'adresser à Publicitas, Butte, sous P 3067 B.

**ON DEMANDE**  
une cuisinière et une fille de cuisine, p<sup>r</sup> petit hôtel.  
S'adresser à Publicitas, Butte, sous P 3067 B.

**ON DEMANDE**  
une cuisinière et une fille de cuisine, p<sup>r</sup> petit hôtel.  
S'adresser à Publicitas, Butte, sous P 3067 B.

**ON DEMANDE**  
une cuisinière et une fille de cuisine, p<sup>r</sup> petit hôtel.  
S'adresser à Publicitas, Butte, sous P 3067 B.

**ON DEMANDE**  
une cuisinière et une fille de cuisine, p<sup>r</sup> petit hôtel.  
S'adresser à Publicitas, Butte, sous P 3067 B.

## Dr E. BISE

Spécialiste des maladies de la peau — cuir chevelu — voies urinaires — varices, 14452 F

## de retour

26, rue des Alpes.

On demande pour l'étranger  
**JEUNE FILLE**  
sérieuse, sachant coudre et connaissant le service des chambres et de table et parlant le français ou l'italien.  
Offres avec certificats et photo, sous chiffres E 38620 Lz, à Publicitas, Lucerne.

## Procurez-vous les ouvrages ci-après :

### Chimie générale

par E. de VEVEY  
Prix, relié : 5 francs

### Droit rural

par B. de VEVEY  
Prix, relié : 5 francs

### Géologie et étude du sol

par J. BENNINGER  
Prix, relié : 5 francs

### Les plantes de grande culture

par J. BENNINGER  
Prix, relié : 5 francs 50

Un rabais allant jusqu'à 50 % est accordé à tous les paysans faisant partie d'une section de l'Union des paysans fribourgeois, y compris les anciens élèves de l'Institut agricole de Grangeneuve

## En vente aux Librairies Saint-Paul

130, Place Saint-Nicolas et 38, Avenue de Pérolles

FRIBOURG

### Bon chauffeur

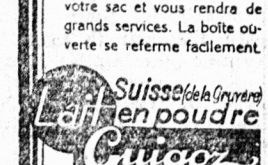
demande place. Bons certificats. — S'adresser s. chiffres P 41211 F, à Publicitas, Fribourg.

### Pension Sainte-Marie

Maison de repos, régimes, soins, convalescence.  
GIVISIEZ (arrêts du train) 141-2



**EN COURSE**  
le lait est la boisson idéale. Emportez toujours une boîte de bon lait en poudre Guigoz. Elle ne pétera guère dans votre sac et vous rendra de grands services. La boîte ouverte se referme facilement.



### Chambre meublée

demandée pour tout de suite, aux environs de la gare. — Faire offres avec indication du prix à Fritz JAHN, case postale 24, Länggasse, Berne. 41210

### MORAT — SALLE DES CONCERTS

Dimanche, 4 octobre 1931, à 20 h. 15  
Récital du célèbre guitariste espagnol **ANDRES SEGOVIA**

En cas de participation suffisante, train spécial Fribourg-Morat et ret. Fribourg, dep. 19 h. 18 ; Morat, dep. 22 h. 30. 14732  
Entrée au concert : 4 fr. Train spécial : 2 fr. 60 aller-retour. Billets p<sup>r</sup> le concert et le train spéc. en vente au mag. Gramo-Music, 19, r. de Romont.

### PANTOUFLES DE GYMNASTIQUE

cuir noir ou toile blanche

Nos	25/30	31/34	35/40	41/47
Fr.	1.75	1.90	2.25	2.50

Nos	24/29	30/34	35/40	41/47
Fr.	2.50	2.75	2.90	3.50

toile bleue, semelles caoutchouc  
**Kurth, Fribourg**  
rue de Lausanne

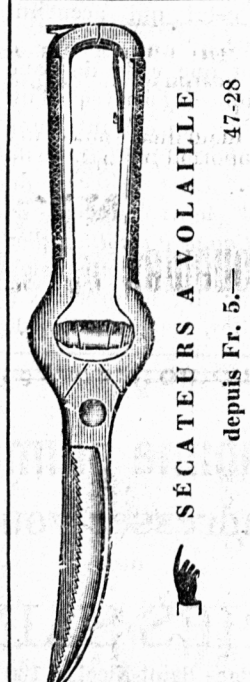
### Réparations et transformations

de LITERIE et MEUBLES REMBOURRÉS, AINSI QUE STORES, RIDEAUX, TAPIS.  
Grande terrasse p<sup>r</sup> mettre le crin au soleil  
— Travail garanti —

Se recommande : Fr. Bopp, tapissier, rue du Tir, 8, Fribourg. Tél. 7.63. 2-23

## Camion

BERLIET, modèle 1926, 17 CV., 4 vitesses, pour 1500-2000 kg., très bon état, à vendre d'occasion chez DALER, frères, Fribourg. 51-3



**SÉCATEURS A VOLAILLE**  
depuis Fr. 5.—  
E. WASSMER S. A. — FRIBOURG

## A VENDRE

1 petit buffet, bois de chêne, Fr. 125.— ; 1 bureau, bois de chêne, Fr. 100.— ; 1 fauteuil, grand, Fr. 50.— ; 1 table, noyer, Fr. 30.— ; 14819  
S'adresser : Reischle, Vignettaz, 41, Fribourg.